Le Journal municipal



Mairie 195 rue Principale 47380 Tombeboeuf Tel.: 05 53 88 83 30

Email: mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr Site web: www.tombeboeuf.fr

SOMMARE

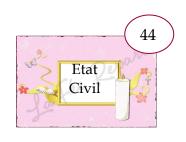


Le mot du Maire	3
Les échos du Conseil Municipal	4 -14
Les services communaux	15 - 16
Actualités 2021	17 - 18
Tourisme/Hébergements	19 - 21
Les Artisans, Commerçants	22
Nos Associations	23 - 38
M.A.M.	32
Journée des Associations Sportives	39
Le Connaissez-vous ?	40
U.N.A., Don du Sang	41
Interventions AXA et Gendarmerie	42
Informations : arrêté municipal, déchèterie, Faire 47 etc	43





Le connaissez-vous?





La Cloche Bartal

Informations : arrêté municipal, déchèterie, Faire 47 etc	43
Etat Civil, l'Actu qui vous concerne, Bonne Année	44
S.I.V.U. Fourrière	45
La Cloche Bartal	46
Un Conseiller Municipal	47
Travally 2021	48



LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens, Chères Concitoyennes,

2021 ne nous aura pas épargnée, avec ses pluies diluviennes en février et le gel pour les pruniculteurs en avril. Sans oublier la COVID qui nous harcèle, malgré les progrès dus à la vaccination et nous a contraint à annuler la fête du village pour la deuxième année consécutive.

Par contre, ce fut une année riche en travaux, avec la rénovation de la salle des fêtes, l'isolation des combles des Ecoles, MAM, et, Mairie, la création d'une borne incendie, route des Farinelles dans le cadre de la D.E.C.I. (Défense Extérieure Contre l'Incendie), protégeant 17 habitations et, d'un trottoir le long de la D 667, à la demande de nos ainés, la finalisation de la pose de l'ensemble des volets roulants de la maternelle, la création d'un ossuaire et le nettoiement de cinq anciennes tombes pour permettre de nouveaux emplacements.

A la rentrée de septembre, nous avons mis en place la **cantine à 1€/jour** en moyenne pour les enfants. Par contre nous avons dû créer un nouveau poste pour **la garderie**, qui devient donc payante à 0,50 cents/heure.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans, notre **garagiste AVR AUTO**, Anthony **BOURSIER**, notre menuisier **Kévin JOURDANNAUD** et notre brocanteur **MORGAN'S PLACE**.

Mais aussi, aux nouveaux propriétaires de l'Appart'Hôtel: Les Perles du Lac de Adeline et Thierry DELAUNAY, les gîtes de M. et Mme SAUBUSSE: « La maison d'Eva », de M. et Mme BOUTET/DUJARDIN, Professeurs de yoga: « La Granza de Lutz », sans oublier les nouveaux arrivants. Tout ceci confirme l'attractivité de notre commune sur le plan touristique, commercial et pour ses équipements.

Afin de remédier à ses nouvelles compétences la Communauté des Communes va créer au 01/01/2022 une taxe d'aménagement de 1,5% (sur certains permis de construire et déclarations préalables) et la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de 4 €/habitant qui apparaîtra sur la taxe foncière. La taxe d'aménagement de la commune passera de 1% à 2%.

Un grand bravo aux Professeurs des Ecoles et aux Agents Communaux pour le travail accompli durant cette période difficile due à la COVID, ce qui nous a permis de ne fermer aucune classe.

Remerciements à notre **pharmacienne** et **son équip**e pour leur professionnalisme et les services rendus à la population de notre village et des villages voisins, face à la maladie.

Je remercie aussi le **Conseil département** pour la mise en **sécurité du golf de Barthe**.

Par contre, honte à Mr et Mme Bagnol Janick, pour leur irrespect envers les morts, en détruisant un rond-point vieux de plus de 75 ans, pour l'arrachage d'un arbre, la destruction d'un panneau d'affichage et d'un banc sur le domaine de la commune et, pour leur acharnement à polluer le paysage et la nature, avec l'étalage de matériels et de carcasses de voitures.

D'autres et, ils se reconnaîtront, empêchent le Conseil Municipal de permettre aux habitants l'accès à la 4G (pylône radioélectrique) et au projet touristique autour du lac.

Je vous demande encore un effort pour les poubelles et le tri sélectif. Je rappelle que les poubelles ne doivent être sorties que la veille du ramassage et que les colonnes de tri ne sont pas une déchetterie. Au premier trimestre prochain nous organiserons une **réunion de village** pour parler de trois points importants : la 4G, le cèdre du presbytère, qui engendre de plus en plus de dégâts sur l'église et du chêne de Tombeboeuf qui a de gros soucis de santé et, besoin de travaux d'étaiement.

Je vous souhaite u**ne bonne et heureuse année 2022**, tous mes meilleurs **vœux de santé**, de **réussite et de bonheur** ainsi qu'à ceux qui **vous sont chers**.



A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

Séance du 09 février 2021

2021/001

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 9 février 2021 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

M. MOINET Claude, M. GUFFROY Charles, Mme BADEROT Marie Line, M. CUNY Romain, M. DAROT Cyril, Mme LAMI Elodie, M. NARDI Jean-Claude, Mme MOINET Irène, M. GOLA Théo, M. PEYRAT Antoine.

Absent: M. PRADEL Bernard.

Secrétaire de séance : Mme MOINET Irène

Après lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance

1 - Organisation du temps scolaire :

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que tous les 3 ans nous devons prendre une décision sur l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

L'aménagement du temps scolaire réparti sur quatre jours hebdomadaires semble pour les professeurs des écoles et les parents d'élèves être la meilleure solution bien que ce soit une demande de dérogation.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le renouvellement de la semaine à quatre jours.

VOTE: Pour: 10 Contre: O Abstention: 0

2 - SIVU Chenil Fourrière du 47

Mr le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune est adhérente au SIVU Chenil Fourrière.

Par délibération du 5 décembre 2020, déposée en Préfecture le 11 décembre 2020, le Comité Syndical du SI-VU Chenil de Fourrière a accepté et voté à l'unanimité leurs adhésions. Il s'agit des Communes de : Saint Front-sur-Lémance et Puysserampion.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'adhésion au sein du SIVU de ces deux nouvelles Communes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité : Accepte l'adhésion des communes de Saint Front-sur-Lémance et Puysserampion au sein du SIVU chenil Fourrière.

VOTE: Pour: 10 Contre: O Abstention: 0

3 - Subvention au « Souvenir Français »:

M. le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la demande de subvention du « Souvenir Français. ». L'année dernière une subvention de 200,00 euros avait été versée.

Le conseil municipal propose de revoir cela au moment du budget.

4 - Concession cimetière:

Face à la recrudescence des crémations, et à l'état de nombreuses tombes ayant des concessions à perpétuité, l'Etat nous demande de ne plus autoriser des concessions à perpétuité mais seulement de 50 ans ou 30 ans.

Aujourd'hui à Tombeboeuf, il n'existe que des concessions à perpétuité. Il nous faut donc statuer sur des concessions de 50 ans et 30 ans et en fixer le prix.

Concession reconductible à partir du 10/02/2021

50 ans : 300,00 euros 30 ans : 200,00 euros

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :



A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

suite....2021/001

Décide à partir du 10/02/2021 qu'il n'y aura plus que des concessions de 50 ans ou 30 ans qui pourront être reconductibles si nécessaire.

5 - Moyen de défense incendie :

Le Maire est responsable de la sécurité incendie sur sa commune, et doit établir un document sur <u>la Défense</u> Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

Chaque construction est soumise à l'avis du Maire sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Dans la mesure du possible et lorsque les canalisations de l'eau le permettent (diam. 100 minimum) le Maire peut installer une borne incendie.

Si cela n'est pas possible (canalisation trop petite), le propriétaire doit assumer seul l'installation d'une bâche, ou le Maire sera dans l'obligation de refuser la construction.

Sur le cas du lieu-dit « Lescurade », il est possible d'installer une borne incendie et ainsi protéger une dizaine de maisons. Cette borne incendie sera mise en place à la construction d'une des trois maisons prévues. Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

VOTE: Pour: 10 Contre: O Abstention: 0

6 - Travaux salle des fêtes :

Nous avons rencontré Mr KERLOCH pour la vérification des données et plans. Il prépare le projet pour les artisans pour fin février : il n'y aura pas d'appel d'offre à faire.

7 - Divers :

Mr GUFFROY expose la liste des travaux réalisés :

- Le trottoir au bord de la D667 est terminé
- Les vestiaires de la salle des sports sont installés
- L'étude sur la qualité de l'air à l'école et à la MAM est finalisée
 - Il n'y aura aucun danger pour les enfants -

Le syndicat EAU 47 suite au diagnostic sur l'assainissement collectif va entreprendre des travaux sur le réseau (40 000 euros) et sur la station d'épuration (29 000 €)

Notre garagiste Marc CHATAIN arrête le 1er mars 2021.

<u>PLUI</u>: Mme RENAUD sera la nouvelle responsable urbanisme à la Communauté de Communes Lot et Tolzac à compter du 01/04/2021. Elle assurera le suivi des dossiers en remplacement de la DDT.

Coût annuel supplémentaire 50 000 euros pour la Communauté de Communes Lot et Tolzac. Pour compenser, il sera nécessaire de créer une taxe d'aménagement. Affaire à suivre.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.



A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

Séance du 07 avril 2021

2021/002

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 7 avril 2021 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

<u>Présents</u>: M. MOINET Claude, M. GUFFROY Charles, Mme BADEROT Marie Line,

M. NARDI Jean-Claude, Mme MOINET Irène, Mme LAMI Elodie,

M. DAROT Cyril, M. CUNY Romain, M. GOLA Théo, M. PRADEL Bernard,

Excusé: M. PEYRAT Antoine,

M. PEYRAT Antoine a donné procuration à M. MOINET Claude

Secrétaire de séance : Mme Marie Line BADEROT

Après lecture et signature du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance

1 - Compte Administratif 2020:

Madame BADEROT Marie Line donne lecture du compte administratif 2020 dressé par Monsieur le Maire. Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 335 497,04 €.

Le compte administratif 2020 est **adopté à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

2 - Compte de Gestion 2020:

Monsieur MOINET donne lecture du compte de gestion de la commune dressé par le receveur. Le résultat est identique au compte administratif dressé par Monsieur MOINET. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3 - Budget Primitif 2021:

Monsieur le Maire prend la parole pour présenter le Budget 2021 (projet étudié en réunion avec la commission des finances) et demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur cette présentation et donner son avis sur les sections de fonctionnement et investissement.

Le projet de budget primitif se présente comme suit :

Section de fonctionnement:

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 700 497 €

Section d'investissement:

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 308 400 €

VOTE: Pour: 11 Contre: O Abstention: 0



A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

4- vote des taux d'imposition pour l'année 2021 :

suite.....2021/002

Monsieur le Maire signale à l'assemblée que toutes les décisions prises en matière de taux doivent faire l'objet d'une délibération spécifique et propose de ne pas les changer.

Il propose à l'assemblée les taux suivants :

Taxe Foncière (bâti) 41.79 % Taxe Foncière (non bâti) 79.37 % CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) 25,93 %

VOTE:

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés approuve les taux susdits

Pour: 11

Contre: O Abstention: 0

5- subventions 2021:

UNA: 200 euros CPIE: 200 euros

Souvenir Français: 200 euros

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés donne son accord pour le versement des subventions.

VOTE:

Pour: 11

Contre: O

Abstention: 0

6 - Bail MAM:

Nous avions reporté l'augmentation du loyer de la MAM cause COVID, problèmes de gestion du COVID et des aides de l'Etat.

Nous avons installé la climatisation et le lino : coût 7 000 euros. Nous estimons que l'augmentation de 50 euros est normale. Le bail passerait donc de 200 euros /mois à 250 euros /mois à compter du 1er mai 2021.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide

D'APPROUVER l'augmentation du loyer de 50 euros/mois à compter du 1er mai 2021

DE NOTIFIER à la présidente de la MAM l'augmentation du loyer de 50 euros/mois à compter du 1er mai 2021.

De réactualiser le bail.

VOTE:

Pour: 11

Contre: O

Abstention: 0

Demande de permis de construire du parc photovoltaïque TOTAL QUADRANT :

Le permis de construire du parc photovoltaïque est à la signature finale de la DDT.

La DDT nous demande notre accord pour l'installation de ce parc.

Après cet accord, il y aura une enquête publique et la construction pourrait débuter en 2022.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :

D'APPROUVER la demande de permis de construire du parc photovoltaïque TOTAL QUADRANT :

VOTE:

Pour: 11

Contre : O

Abstention: 0



A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

7 - Convention urbanisme communauté de communes Lot et Tolzac: suite...2021/002

Afin de pallier au désengagement de l'Etat et d'accompagner les communes dans la gestion de l'urbanisme, la Communauté de Communes Lot et Tolzac (CCLT) propose la création d'un service mutualisé pour l'exercice de l'application du droit des sols.

Pour ce faire la CCLT s'est dotée d'un service urbanisme dont la mission est l'accompagnement des communes dans l'instruction des autorisations et des actes d'urbanisme. Ce service sera assuré par madame Magalie RENAUD de la DDT, détachée pendant 1 an à la CCLT.

L'investissement est de 50 000 €/an. Les coûts de fonctionnement seront répartis entre la CCLT (25%) et les communes membres (75%).

La contribution de la commune est de 1,70 €/habitant et sur un critère d'un nombre d'actes et d'un coût par acte :

Cub : 56 € ; DP (division/changement) : 98 € ; PC (permis de construire) : 140 € ; Permis de démolir : 112 € ; Permis d'aménager : 168 €.

Pour Tombeboeuf l'évaluation est de 3 200 €/an.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :

D'APPROUVER la Convention urbanisme communauté de communes Lot et Tolzac

VOTE: Pour: 11 Contre: O Abstention: 0

8 - Convention compétence organisation de la mobilité (A.O.M) de la CCLT :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24/12/2019 prévoit que l'ensemble du territoire national devra être au 1^{er}/07/2021 couvert par une autorité organisatrice de la mobilité (A.O.M). Les communautés de communes, si elles le souhaitent, peuvent se saisir de cette compétence considérant que la CCLT souhaite :

- Construire un projet de territoire avec une stratégie locale de mobilité.
- Décider des services de mobilité qu'elle souhaite organiser sur son territoire.
- Rechercher les solutions de mobilité qui correspond à la réalité des bassins comme l'encourage la loi LOM
- Participer aux projets concernant la mobilité sur le territoire.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal d'approuver la modification des statuts de la communauté des communes, à savoir l'ajout de la nouvelle compétence facultative suivante :

Organisation de la mobilité en tant qu'AOM au sens de la loi LOM du 21/12/2019, à l'exception des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire que la région assure.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :

D'APPROUVER les statuts modifiés de la Communa	auté de Communes Lot et Tolza	ac joints en annexe et
de préciser que ces modifications seront applicables	à compter du 1er juillet 2021 (a	après arrêté préfecto-
ral);		

DE NOTIFIER à la Communauté de Communes :	Lot et Tolzac l	la présente	délibération	pour une	mise en
œuvre à compter du 1er juillet 2021 ;					

VOTE: Pour:11 Contre: O Abstention: 0

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée



A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

Séance du 08 Juin 2021

2021/003

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 8 juin 2021 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

<u>Présents</u>: M. MOINET Claude, M. GUFFROY Charles, Mme BADEROT Marie Line,

M. NARDI Jean-Claude, Mme MOINET Irène, Mme LAMI Elodie,

M. DAROT Cyril, M. CUNY Romain, M. GOLA Théo,

Excusés: M. PRADEL Bernard, PEYRAT Antoine

Secrétaire de séance : Mme Irène MOINET

Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

I. <u>Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021 :</u>

Préparation et organisation des élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021. Une feuille de désignation des bureaux de vote (Départementales et Régionales) sera transmise à chaque participant.

II. Travaux:

Monsieur Charles GUFFROY premier adjoint énumère l'ensemble des travaux en cours.

- 1° COCON 47 : travaux terminés à la M.A.M (*Maison d'Assistantes Maternelles*) et à l'école primaire, travaux effectués à 60 % à la Maternelle.
- 2° L'isolation de la Mairie n'est pas encore commencée.
- 3° Le platane près de la salle des associations a été abattu pour cause de déstabilisation des murs.
- 4° Travaux salle des fêtes en cours, suivis d'une visite sur place.

III. Panneaux « Chêne »

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal un devis de 1 065 euros pour 6 panneaux pour indiquer la direction du « chêne remarquable »

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents (9 voix pour) valide la fabrication de 6 panneaux. *Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.*

Séance du 31 Août 2021

2021/004

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 31 août 2021 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents: M. MOINET Claude, M. GUFFROY Charles, Mme BADEROT Marie Line,

M. NARDI Jean-Claude, Mme MOINET Irène, Mme LAMI Elodie,

M. DAROT Cyril, M. PRADEL Bernard,

Excusés: M. CUNY Romain

<u>Absents</u>: M. GOLA Théo, M. PEYRAT Antoine M. CUNY Romain a donné procuration à M. MOINET Claude

Secrétaire de séance : Mme Irène MOINET

Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

I. Tarification sociale dans les cantines de l'école élémentaires et maternelle « Cantine à 1 euro » :

Vu l'article L2121-29 du Code des collectivités territoriales.

Considérant que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant que le projet annuel de performance annexé à la loi de finances de 2019, il est acté que des crédits d'Etat sont consacrés à des mesures d'investissement social visant notamment à financer « la mise en place d'une tarification social des cantines ».

Considérant que l'Etat met en place une aide financière pour les communes et intercommunalités fragiles, afin que les enfants des familles les plus pauvres qui y résident puissent manger à la cantine pour 1,05 € maximum.

Considérant que ce dispositif s'inscrit dans une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, laquelle prévoir parmi ses objectifs de réduire les privations au quotidien et de garantir à tous un accès à l'alimentation.



A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

Suite2021/004

Considérant que dans une logique d'équité territoriale et d'attention aux contraintes budgétaires, la mesure est applicable dans les territoires les plus fragiles, et notamment les communes éligibles à la « fraction cible » de la dotation de solidarité rurale (DSR) lorsqu'elles ont conservé la compétence cantine, ce qui est le cas de la commune de TOMBEBOEUF.

Considérant que l'aide qui s'élève à 2 € par repas servi, et facturée au plus 1,05 € aux familles, est versée à deux conditions :

- La tarification sociale des cantines mise en place doit compter au moins trois tranches ;
- La tranche la plus basse de cette tarification ne doit pas dépasser 1,00 € par repas.

Considérant que le versement de l'aide de l'Etat sera rétroactif, la commune devra avancer la trésorerie. Considérant qu'il y aura ensuite trois campagnes de déclaration à l'agence des services de paiement (ASP) chaque année, correspondant aux trois quadrimestres (janvier à avril ; mai à août ; septembre à décembre) Considérant que les trois tranches distinguées en fonction du quotient familial sont les suivantes :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF
0 - 400	0,95 €
401 - 705	1,00 €
706 et +	1,05 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager la commune dans le dispositif précité, tout le temps que durera la mesure d'aide gouvernementale.
- De donner mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents liés.

VOTE: Pour: 9 Contre: O Abstention: 0

II. Tarifs garderie école :

Sur demande des parents, nous reprenons la garderie de 07h30 à 8h30 et 17h00 à 18h30.

La garderie sera pour l'instant gratuite pour les foyers dans lesquels les 2 parents ou le parent (foyer monoparental) travaillent et qui n'ont pas d'autre solution pour assurer la garde de leur (s) enfant (s).

Pour cela ceci devront fournir une copie du contrat de travail et les heures de début et de fin pour être exonéré.

Pour les autres, la garderie deviendra payante à compter du 06/09/2021 et le coût sera de 6 €/heure.

Un relevé des heures de rentrée et de sortie de chaque enfant sera constitué et vous recevrez la facture mensuelle, comme pour les cantines.

Sachez que le Conseil Municipal fait le maximum pour satisfaire vos besoins, mais vu l'embauche d'un nouveau salarié, nous ne pouvons pas laisser la garderie gratuite, surtout que nous étions la dernière commune à le faire.

VOTE: Pour: 9 Contre: O Abstention: 0

III. Tarifs salle des fêtes

La salle des fêtes a été refaite à neuf avec du nouveau matériel : coût 140 000 \in TTC Les prix vont donc augmenter à compter du $1^{\rm er}/01/2022$

VOTE: Pour:9 Contre: O Abstention: 0

IV. <u>Demande d'admission en non-valeur de produits recouvrables</u>

Sur proposition de Madame le Comptable Public par courrier explicatif du 10 mars 2021, liste n° 3914120215,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes énumérées en annexes ;
- Dit que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 365,30 €;
- Dit que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune ;

V. Travaux salle des fêtes

Les travaux seront pratiquement terminés le 03/09/2021. Le repas des chasseurs du 04/09/2021 inaugurera la salle.



A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

VI. Rond-point cimetière

Suite2021/004

Destruction de matériel et d'arbre sur le domaine public.

Suite aux travaux de déblaiement du fossé sur la départementale 667 demandé par le Conseil Départemental, la SCI des Tilleuls gérée par Mr et Mme BAGNOL Janick s'en est pris par représailles au rond-point du cimetière, vieux de plus de 70 ans. Devant ce geste intolérable de destruction de biens de la commune (arbre, banc, panneau) une plainte collective sera déposée par le Conseil Municipal le 01/09/2021 auprès de la gendarmerie.

VOTE: Pour: 9 Contre: O Abstention: 0

VII. INFOS

Panneaux « Chêne remarquable » installés

Nid de frelons éradiqué chez Mr RYAL

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 27 septembre

2021/005

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 27 septembre 2021 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

<u>Présents</u>: M. MOINET Claude, M. GUFFROY Charles, Mme BADEROT Marie Line,

M. NARDI Jean-Claude, Mme MOINET Irène, Mme LAMI Elodie,

M. DAROT Cyril, CUNY Romain

Excusé: M. PRADEL Bernard,

Absents: M. GOLA Théo, M. PEYRAT Antoine

Secrétaire de séance : Mr Charles GUFFROY

Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

I) Tarifs garderie école :

Suite à l'entretien avec l'APE, il a été décidé que la garderie deviendra payante à compter du 1^{er} octobre 2021. Ainsi une lettre sera adressée à tous les parents pour leur demander s'ils veulent la garderie pour leurs enfants ou non.

Le tarif sera de $20 \in$ /mois sur 10 mois ou $200 \in$ /an. Pour ceux qui utiliseront la garderie occasionnellement, le tarif sera de $2 \in$ /heure.

VOTE: Pour:8 Contre: O Abstention: 0

II) Etude stratégique de territoire :

La commune de CASTELMORON S/LOT et la CCLT ont signé la convention d'adhésion à « Petite ville de demain le 5 novembre 2022 ».

Cette convention à vocation à se matérialiser en Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) 18 mois maximum après la signature de la convention.

Pour mettre en place une ORT, il faut au préalable faire une étude stratégique de territoire de 65 190 €. Tombeboeuf jouant un rôle de centralité et a déjà un centre bourg accueillant des commerces et des services, a été ciblé pour l'étude. La CCLT assurerait 48% du coût, Tombeboeuf aurait à payer 1 256 €.

Encore une fois, il faut alimenter un bureau d'études pour obtenir après 1 an un constat que nous connaissons déjà suite au PADD du PLUI, et différentes études déjà réalisées :

VOTE: Pour: 0 Contre: 8 Abstention: 0

III) Convention avec le CDG47 (RGDD) - adhésion au « Service de Délégué à la Protection des Données mutualisé » :

VU le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « RGPD »),

VU la convention « service de Délégué à la Protection des Données mutualisé » et ses annexes proposée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Lot-et-Garonne (ci-après CDG47),

CONSIDÉRANT que le RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018 dans l'ensemble des pays de l'Union européenne et s'applique à toutes les collectivités territoriales,



A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

2021/005

CONSIDÉRANT que, à ce titre, le RGPD impose notamment aux collectivités de désigner un délégué à la protection des données. L'article 37 précise qu'un seul délégué peut être désigné pour plusieurs collectivités, compte tenu de leur structure organisationnelle et de leur taille,

CONSIDÉRANT que le CDG47 propose un service de délégué à la protection des données mutualisé.

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot-et-Garonne met en œuvre un « service de Délégué à la Protection des Données mutualisé » destiné à accompagner les collectivités et des établissements publics territoriaux pour la mise en conformité des activités de traitements de données à caractère personnel au RGPD.

Le détail des prestations est le suivant :

- La collectivité a le choix entre le forfait « autonomie » et le forfait « accompagnement » ;
- En complément et à la demande, la collectivité pourra choisir des prestations qui seront ajoutées au forfait préalablement choisi.

Le détail des forfaits et le contenu de l'ensemble des prestations « à la carte » et du temps de travail minimum estimé sont décrits dans les annexes n°1 et n°2 à la convention jointe à la présente délibération.

La tarification annuelle des forfaits est détaillée ci-après :

	Forfait	Forfait
	«Autonomie »	«Accompagnement »
Communes de 250 à 499 habitants, Établissements publics et Budgets annexes de 4 à 7 agents*	540 €	600 €

S'agissant des prestations à la carte, la collectivité se verra proposer un devis établi sur la base de 400 € par jour et au prorata du temps de travail réellement réalisé.

Monsieur le Maire propose en conséquence au Conseil d'adhérer au service proposé par le CDG 47 et précise qu'une Convention devra être conclue entre la Commune et le CDG 47 si l'un des forfaits proposés est retenu.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

<u>Article 1</u>: D'adhérer au service facultatif créé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale sous le nom de mission « Service de Délégué à la Protection des Données mutualisé ». De recourir au service du CDG 47 pour la mise à disposition d'un délégué à la protection des données (DPD) mutualisé au profit de la collectivité, **en adhérant au forfait « accompagnement** ».

Article 2 : Précise que les crédits nécessaires au paiement de la cotisation seront ouverts au budget.

<u>Article 3</u>: Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion à la mission « RGPD » et tous actes s'y rapportant. **VOTE: Pour:8 Contre:O Abstention:** 0

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 15 Décembre 2021

2021/006

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 15 décembre 2021 à 19h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

<u>Présents</u>: M. MOINET Claude. M. GUFFROY Charles. M. CUNY Romain. Mme MOINET Irène. M. DAROT Cyril. M. GOLA Théo.

Excusés: Mme BADEROT Marie Line. M. NARDI Jean-Claude

Absents: Mme LAMI Elodie. M. PEYRAT Antoine.

Mme BADEROT Marie Line a donné procuration à Mme MOINET Irène

M. NARDI Jean Claude a donné procuration à M. MOINET Claude

Secrétaire de séance : M. Charles GUFFROY.

Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, M. le Maire ouvre la séance.

<u>DETR/DSIL</u>: pour 2022 nous déposons une demande de DETR (DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) et, une demande DSIL (DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL).

Travaux de rénovation d'un cours de tennis : demande de subventions :

- Etat (DETR 2022)
- Conseil Départemental

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Fédération Française de Tennis nous impose pour organiser le championnat de la ligue d'avoir 3 cours de tennis en bon état.



A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

Or, un cours de tennis est actuellement impraticable et nécessite une remise en état complète pour accueillir le tournois. Le devis présenté fait apparaître un coût de travaux de 24 666,60 € HT soit un coût global de l'opération de 29 599,92 € TTC.

Monsieur le Maire rappelle que ces travaux sont éligibles aux aides du Conseil Départemental et de l'Etat au titre de la DETR 2022 « équipements sportifs ».

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- Décide d'entreprendre cette opération d'investissement,
- Prévoit d'inscrire au budget 2022, les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération au vu du devis présenté,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux.
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du régime d'aide : «équipements sportifs »,
 - Sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2022,
 - Approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

 - Conseil Départemental (40 % de 24 666,60 € HT) : 9 866,64 €
 - . Autofinancement : (reliquat du montant global TTC) :...... 9 866,64 €

VOTE: Pour: 8 Contre: O Abstention:

<u>Travaux de rénovation énergétique et thermique de l'école primaire (Chauffage/ climatisation)</u> <u>Demande de subventions :</u>

- Etat (DSIL 2022)
- Conseil Départemental

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique et thermique de l'école primaire.

L'estimation présentée fait apparaître un coût de travaux de 31 191,54 € HT soit un coût global de l'opération de 37 429,85 € TTC.

Monsieur le Maire rappelle que ces travaux sont éligibles aux aides du Conseil Départemental «Bâtiments scolaires» et de l'Etat au titre de la DSIL 2022.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et **après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :**

- Décide d'entreprendre cette opération d'investissement,
- **Prévoit** d'inscrire au budget 2022, les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération au vu de l'estimatif présenté,
 - Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux.
 - Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du régime d'aide : «bâtiments scolaires»,
 - Sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2022,
 - **Approuve** le plan de financement prévisionnel suivant :
 - . Conseil Départemental (30 % de 31 191,54 € HT) :...... 9 357,46 €

 - inscrit au budget la part restant à la charge de la commune

VOTE: Pour: 8 Contre: O Abstention: 0

Motion hôpital de Marmande/Tonneins:

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de motion à adopter concernant l'hôpital de Marmande : Le conseil municipal de notre commune aux côtés de la population soutient le personnel soignant du Centre Hospitalier Marmande-Tonneins afin d'obtenir de l'Agence Régionale de Santé les moyens humains et financiers nécessaires à la pérennité du service des urgences condition du maintien de l'hôpital de Marmande. Malgré les mobilisations des personnels et des usagers depuis 2019 ajoutées à la crise sanitaire, les questions de fond demeurent avec une aggravation au service des urgences.

Ce n'est pas acceptable!



A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

Les besoins exigés pour fonctionner correctement dans l'avenir par le personnel et leur direction sont :

- 11 postes de médecins urgentistes
- 20 praticiens hospitaliers dans différentes disciplines
- 25 infirmiers (es) et 15 aides-soignants (es)
- réouverture des lits fermés
- -la valorisation des salaires des personnels est aussi la condition pour assurer le maintien de l'hôpital public de plein exercice aussi la condition pour assurer le maintien de l'hôpital public de plein exercice aussi la suspension des 3.18 millions d€ de taxe annuelle de l'Etat sur la masse salariale de l'hôpital (le déficit annuel du CHICMT est de 3M d'euros).

Demandes immédiates :

-L'ARS doit impérativement accepter de prendre en considération les propositions qui détaillent une coopération expérimentale avec les médecins du territoire. Ceci pour assurer en période de pénurie l'accueil et l'égalité des soins à l'hôpital pour l'ensemble des 80 000 habitants du grand marmandais.

-s'orienter vers une trajectoire de développement pérenne au sein du service des urgences de manière à faciliter l'embauche d'une nouvelle équipe de médecins urgentistes dans un climat serein. Pour se faire la présence dans l'immédiat de deux médecins urgentistes 24h/24 est impérative.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- valide la proposition de motion concernant l'hôpital de Marmande/Tonneins :

VOTE: Pour: 8 Contre: O Abstention: 0

Objet : Contrôle et l'entretien des appareils de défense contre l'incendie

M. le Maire rappelle au conseil municipal, que la Commune de Tombeboeuf doit entretenir et contrôler tous les ans les bornes incendies.

M. le Maire donne lecture de la convention aux membres du conseil municipal.

La SAUR propose une convention pour 5 ans : coût 70,14 € x 6 par an = 426,84 € /an.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, des membres présents ou représentés

APPROUVE les termes de la convention présentée pour le contrôle et l'entretien des appareils de lutte contre l'incendie.

APPROUVE l'article 3 de ladite convention « Rémunération de base-évolution pour le contrôle et l'entretien des appareils de lutte contre l'incendie ».

AUTORISE M. le Maire à signer la convention présentée.

VOTE: Pour: 8 Contre: O Abstention: 0

Réévaluation du prix des concessions au cimetière

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de réviser le prix des concessions au cimetière établi en 2021

Les concessions seront cédées pour une durée de 50 ans ou 30 ans

Il propose les tarifs suivants au m2

- Concessions trentenaires : 100 €/m2 - Concessions cinquantenaires : 150 €/m2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés

- Donne son accord pour les barèmes proposés

VOTE: Pour: 8 Contre: O Abstention: 0

Travaux en cours:

- Les travaux de la salle des fêtes sont terminés
- Eglise fissures réparées
- Trottoirs devant la maison de monsieur GRASSI terminés
- Opération COCON 47 terminée

<u>Chêne de Tombeboeuf</u>: Notre chêne a de gros problèmes de santé, et des mesures urgentes doivent êtres prises. La région, le département, la communauté de communes, la commune et le CPIE travaillent pour récolter de l'argent pour étayer les grosses branches, et cercler le tronc.

DIVERS: - Monsieur PRADEL a démissionné suite à son déménagement à Ste Marthe.

- La pharmacie a été enfin achetée par la Communauté des Communes lot et Tolzac le 10/12/2021



Tombeboeuf / Les services

ASSISTANCES SOCIALES MSA: Annie DELMAS: 05 53 88 76 43



CMS: Villeneuve/lot: Régime général, Tel: 05 53 36 23 23

A.S. du secteur de Tombeboeuf Frédérique LOPEZ Tel: 05 53 36 23 20

FAMILLE D'ACCUEIL PERSONNES AGEES

Mme GUEREL Marie-Josée 124 route de Monbahus à Tombeboeuf: 05 53 88 87 60

APPELS D'URGENCE

15	SAMU
17	Police/gendarmerie
18	Pompiers
112	N° d'appel d'urgence européen
114	N° d'urgence personnes sourdes et malentendantes (fax ou sms)
115	Samu social/secours aux sans abris
119	Enfance maltraitée
197	Alerte attentat et alerte enlèveme
3624	SOS Médecins
3919	Violences congugales
116 000	SOS enfants disparus

- 3977 Maltraitance personnes âgées et adultes handicapées
- 194 URGENCE AERONAUTIQUE
- 196 SECOURS en MER
- 09 72 39 40 50 SOS AMITIES (gratuit et anonyme)
- 0 800 840 800 [n° vert] SIDA info service
- 05 56 96 40 80 Centre Anti-Poison de Bordeaux
- 05 61 77 74 47 Centre Anti-Poison de Toulouse
- 3018 nouveau n° des jeunes victimes de violences numériques

LA MAIRIE: 195 rue Principale

Tél: 05 53 88 83 30

Mail: mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr

Site internet: www.tombeboeuf.fr

Horaires d'ouverture au public :

LUNDI 08 h 30 - 12 h 00 08 h 30 - 12 h 00 **MARDI** MERCREDI 13 h 30 - 16 h 00 08 h 30 - 12 h 00 **JEUDI** VENDREDI 08 h 30 - 12 h 00





Tombeboeuf / Les services

SERVICES MEDICAUX



Docteur Stella DALE

05 53 93 26 51

Lundi au samedi Sur R.V.



Propose la Télémédecine

Pharmacie de Guyenne Aline MONNEREAU

Tel: 05 53 88 83 04

Lu à vend : 9 h - 12 h 15 / 14 h - 19 h Samedi : 9 h - 12 h 15 / 14 h - 18 h Phitippe CAPDEVIOLE

MAGSSEUR-MMESIMENAPEUTE D.E.

Kinésithérapeute Philippe CAPDEVIOLE

Tel : 05 53 88 85 28 Mardi et jeudi après-midi



Infirmier / Soins à domicile

Stéphane JANRAY

tel: 06 43 08 23 62

AYALOO Sinda
Infirmière Libérale
Tél. 06 78 54 79 64

Infirmière / Soins à domicile
Sinda AYALOO



Taxi-transport malade assis toutes distances 7J/7 abptaxis47@gmail.com Stationnement/Marmande/Verteuil

Pour connaitre la pharmacie de garde la plus proche

32 37* III

LA POSTE

lundi au vendredi

09 h à 12 h

Levée du courrier (lundi à vendredi) à 12 h - le samedi 10 h



nportant

Important : il est obligatoire de rédiger votre <u>adresse complète sur v/lettre, colis d'après la **nouvelle** <u>numérotation</u>, sinon. le courrier ne sera plus distribué!!</u>

ECOLE maternelle et primaire Tél: 05 53 88 83 34

Directrice : Mme VINCENT Frédérique

ASSISTANTES MATERNELLES:

Mme GERAUD Julie tel 06 42 17 97 79 – Mme MERCADIE Aurélie

R.A.M.P.E. - Castelmoron Tel: 05 53 84 78 65

Chrystel TERES, animatrice vous communiquera la liste des assistantes maternelles **ou ram@cclt.fr**



Accueille les enfants jusqu'à 16 ans, les mercredis et les vacances scolaires site internet : **centreloisirs-lotettolzac.jimdo.com**

DIACRES

- M. René STUYK tel. 06 71 34 45 94
- Pastorale des funérailles : M. Jean-Pierre PUÏUTTA tel . 05 53 88 83 85

ACTUALITES 2021

M. BOURSIER Anthony GARAGE A.V.R. Automobile

814, rte de Miramont - Tombeboeuf

Lundi au Samedi 07 h 30 - 12 h 00 14 h 00 - 19 h 30

> 05 53 88 81 01 Tel. 07 88 90 37 88 **Portable**

ENTRETIEN: freinage, embrayage, pneu montage A/P 10 €, Vidange A/P 70 €, max 5 l huile, plaquettes A/P 135 €, disque, distribution A/P 180 €, forfait préparation : contrôle technique : diagnostique A/P 90 €, diagnostique -valise 40 €, effacement défaut A/P 40 €,recherche panne A/P 45 €, station de lavage : intérieur A/P 40 €, -extérieur A/P 20 €







K Design Kévin JOURDANNAUD: MENUISIER



1424 Rte des Farinelles **TOMBEBOEUF**

Portable: 06.80.94.28.05

Créations uniques : Agencement s/ mesure, Pose de parquet, Terrasse, Cuisine, **Escalier**

Pascale et Jean Claude BOUTET La Granja de Lutz 501 rte de Monbahus **TOMBEBOEUF** Professeurs de YOGA

06 60 15 50 67

Cours de yoga individuels, collectifs, enfants, journée à thème, futures mamans, yoga sur chaise, stages, séminaires, WE.....

Lundi, mercredi 19 h 30

Mardi 09 h 00 ou 18 h 00 **Jeudi** 07 h 15 ou 09 h 00 * * (yoga assis sur chaise)









MORGAN'S PLACE 805 Rte de Miramont OMBEBOEUF

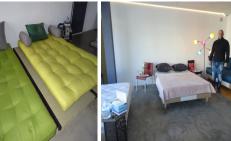
Tel.: 07 66 83 36 43 mail:morgansplace47 380@ gmail.com













- MATELAS (TOUTES TAILLES!), CANAPES, FUTONS, SOMMIERS, OREILLERS, (ALOÉ VÉRA/LATEX) 100 % COTON - BAMBOU-PRIX ATTRACTIFS DESTOCKAGE PERMANENT LIVRAISON GRATUITE SUR LE 47 AUSSI SUR LE 24/32/33 FRAIS EN SUS
- ANTIQUITES: ACHAT-VENTE DÉPÔT-VENTE-ESTIMATION-EXPERTISE -SUCCESSION-DÉBARRAS RACHETE EN TOUTE DISCETION CHEZ VOUS OU EN BOUTIQUE SUR RV: OBJETS RELIGIEUX MONNAIES ARGENTERIE POTS A GRAISSE STATUES ETC

ACTUALITES 2021

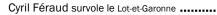




Tombeboeuf: des **personnes handicapées initiées au tennis et au golf** conviées à l'initiative de Marie-Line Baderot, présidente du tennis club : une quarantaine de personnes de Laroque Timbault se sont retrouvées le **27/04** sur le site du golf de Barthe et au club de tennis pour apprendre sans esprit de compétition.

La Carte aux Trésors" rencontre le Chêne - 2021 à Tombeboeuf le Mercredi 11 août sur France 3 à 21h pour l'émission "La Carte aux Trésors", en Lot et Garonne, présentée par Cyril Féraud. Lors du tournage, le CPIE dans son rôle de facilitateur de l'action locale, s'est mobilisé pour permettre l'organisation d'une séance dite de "plateau" au pied du fameux chêne de Tombeboeuf.







Diego Crédits : CHP -petit journal

Disney Circus à Tombeboeuf
Les grands et petits ont été heureux de se retrouver à 18 h le soir du 12
novembre sous le chapiteau du Disney Circus... un cirque familial,
mais, dont l'un des éléments Diégo est passé dans l'émission de Patrick Sébastien «Le plus grand cabaret du monde»... Diego avait 11
ans quand Patrick Sébastien lui a donné sa chance. Il est équilibriste

trick Sébastien «Le plus grand cabaret du monde»... Diego avait 11 ans quand Patrick Sébastien lui a donné sa chance. Il est équilibriste sur cannes : ses prestations sont magnifiques ! Une centaine de tombebœuvois était présente. Il est probable que l'an prochain le cirque reviendra sous chapiteau chauffé : clowns, jongleurs, magie et Mickey ...



Par une belle matinée de pluie glaciale, les deux agents municipaux, et, Mrs Yvon Rohman un bénévole, Charles Guffroy et Claude Moinet se sont mobilisés pour mettre en place les illuminations pour les fêtes de fin d'année 2021.





Le Noël des Anciens (Distribution des chocolats)

Début décembre, les ballotins de chocolats, furent distribués aux 70 ainés de la commune, de 75 ans et +, par Marie-Line Baderot 2è Adjointe, Charles Guffroy 1er Adjoint, Jean Claude Nardi Conseiller Municipal et le Maire Claude Moinet : une petite touche de douceur et de réconfort, à l'approche des fêtes !



00 73 30 24 03

prélève des nids primaires sans insecticide, les fournit à L'INRA p/études poussées (ADN).

Guillaume CASTAGNE











Tourisme/Hébergements



Adeline et Thierry
DELAUNAY
Appart'Hôtel
Les Perles du Lac
255 Rue Principale
47380 TOMBEBOEUF

06 70 73 74 84

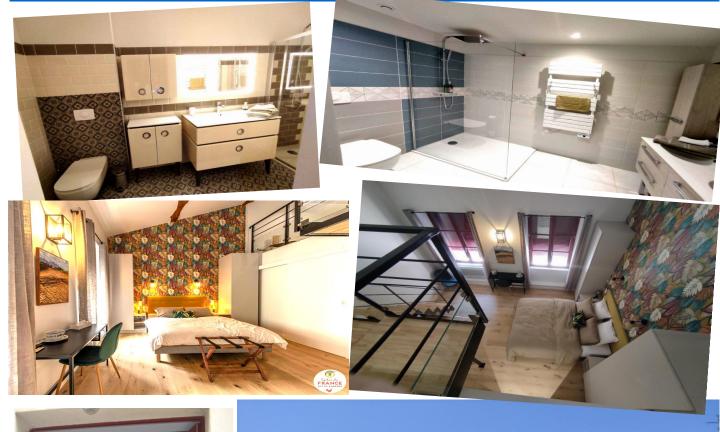
Chambres familiales, chauffage, clim, jardin, salles de bains privatives, PK gratuit, piscine, coins salon et repas.







Tourisme/Hébergements







Marie Christine et Thierry SAUBUSSE 60 rue Denis Porcarelli 47380 TOMBEBOEUF

07 85 14 00 81

4 chambres, 14 personnes Jardin, terrasse, salle de bain privative, cuisine, Piscine, parking...





et, ils cuisinent pour vous!

Tourisme/Hébergements



21



Tombeboeuf

Artisans et commerçants



Traiteur - Christian GOURC

Tel: 06 77 12 76 80 Tel: 06 14 85 14 46



A.V.R. Automobile **Anthony BOURSIER**

Tel.: 05 53 88 81 01 / 07 88 90 37 88



Réception – BOISVERDUN

Tel: 06 63 04 68 92

Site: www.château-boisverdun.com



Boulangerie/Pâtisserie

Pat' è MY-patemy47@orange.fr

Tel: 05 53 88 82 47



Mécanique à domicile Thierry DELAUNAY

Tel: 06 79 68 50 43



Fransisco Sa Maçonnerie Paulo DE SA

Tel: 06 26 83 34 96



VICE VERSA - Salon de coiffure Anissa

Tel: 05 53 64 22 40



Golf de Barthe - Samantha - Mickael

ROBINSON

Tel: 05 53 88 83 31

Site: robinsonsamantha@gmail.com



AGRIMECA – Machines Agricoles Thierry GERAUD

Tel: 05 53 79 77 45



Vente à la ferme - Sabine GROSSIA

Tel: 06 31 28 24 18 sabinegrossia@gmail.com



Chauf/Elect/Clim/Sanit/Solaire... Alain LARMINIER

Tel: 05 53 88 84 24

Alain.larminier@wanadoo.fr



ALLO SERVICES 47- Rénovation Habitation - Julien LABASTE -

Tel: 05 53 64 50 78 Port: 06 76 71 38 05



Tabac/Presse/Jeux.. + mondial Relay + Pascale MISPOULET paiement proximité

Tel : 05 53 88 88 70 + collecte capsules



PIZZA Véro

Le jeudi soir à partir de 18h

07 86 41 28 21



Alimentation Générale Marie-Laure & Stéphane PRADOUX

Tel: 05 53 88 83 24

Mls.pradoux@orange.fr



Electricité Générale Alain REBEYREN

Tel/fax: 05 53 88 91 88 Port: 06 08 47 15 15



Maçonnerie Générale **TRADIREV**

Tel: 05 53 88 92 21 Port: 06 13 42 11 02



Services Divers Stéphane PRADOUX

Tel: 05 53 88 83 24 Port: 06 95 67 93 88



PASCAL tel: 05 53 88 47 07 Préparation spécialités volailles

......Ouvert vendredi 8 h 30-10 h Vous pouvez commander le

Mardi 6 h-12 h Mercredi + jeudi 6 h-17 h



Alexandre Nobile DEVICHI

nd-bois.et.tradition@outlook.fr Charpente/Couverture/Zinguerie

tel: 06 29 50 30 81



SARL Daniel SALLIOT et ses enfants

Pruneaux cuits à la ferme

Restaurant du lac

Christian BERTRAND

Tel 05 53 64 02 41 / 06 19 74 18 86



K Design Kévin JOURDANAUD Menuisier

06 80 94 28 05



MORGAN'S PLACE: 07 66 83 36 43

CANAPES, MATELAS, SOMMIERS ACHAT, VENTE, DEPÔT-VENTE

Les Associations qui animent Tombeboeuf



Le Président : Henri MAROSTICA Tel: 06 87 38 73 61



La Présidente : Melody GUENEE

Tel: 07 70 49 31 22



le Président : Bernard MISPOULET

Tel: 06 84 50 59 01



Le Président : Claude TONON Tel: 05 53 88 83 94

Anciens Combattants



Société de chasse

La Présidente : Irène MOINET

Tel: 05 53 88 04 91



Le Président : Michel FRESNAIS

Tel: 06 43 73 53 92



Société de Pêche



La Présidente: Adélaïde DAROT

Tel: 06 76 81 90 72



Amicale des Parents d'Elèves

La Présidente : Elodie LAMI

Tel: 06 30 90 12 17



La Présidente : Marie-Line

BADEROT

Tel: secrétaire: 05 53 83 31 91



Styldancenter

Le Professeur: Gabriel RIO

Tel: 06 33 73 43 46



La Présidente : Carole PINEL

Tel: 06 70 09 82 42



La Présidente : Carole PINEL

Tel: 06 70 09 82 42



Le Président : Henri DESTREMX

Tel: 05 53 88 83 31



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Pays de Serres - Vallée du Lot

Présidente : Thérèse **CAMPAS**

Tél.: 05 53 36 73 34

Association Sportive

Nouveau en 2021

Tombeboeuf et son site internet : www.tombeboeuf.fr

Toutes les associations peuvent utiliser le site pour relayer leurs manifestations en adressant leurs textes et photos parmail...mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr



Amicale des Parents d'Elèves

Président: Elodie LAMI - Tél. 06 30 90 12 17

Cette année, le **bureau** de l'Amicale a totalement **été renouvelé**. Il est constitué de Élodie Lami, Présidente ; Johanna Gollart Melia, Vice Présidente ; Christelle Goirand, Trésorière ; Emmanuelle Sachio, Vice Trésorière ; Sandie Bielle, Secrétaire ; Nora Gola, Vice Secrétaire.

Je **remercie**, notre ancien Président, **Jérôme Serres** pour tout ce qu'il a accompli durant ces 6 années, pour le plus grand bonheur des enfants.





En raison du contexte sanitaire, cette année encore, l'amicale n'a pu concrétiser qu'une seule manifestation, la fête d' Halloween, où une cinquantaine d'en-



fants ont pu participer à une chasse aux trésors, et s'amuser dans notre labyrinthe géant!!

Notre grand loto/ tombola, prévu initialement en décembre, a quand à lui, dû être reporté pour le début de l'année 2022 à une date encore non définie. Cependant, grâce aux bénéfices des années précédentes, l'amicale a

pu offrir, intégralement, les voyages scolaires de fin d'année, une visite au **chaudron magique** pour les classes de maternelles, CP et CE 1, et une sortie











accrobranche pour la classe de CE2, CM1, CM2. Un spectacle de Noël a également été offert aux enfants. Nous avons également réussi à faire venir le Père Noël à l'école, les enfants ont eu des regards émerveillés, en le voyant arriver dans sa calèche, pour leur apporter un petit cadeau.



Nous espérons **vous voir nombreux**, au cours de **nos manifestations**, prévues pour cette nouvelle année 2022, avec bien sûr, pour commencer, notre loto, un vide grenier pour le printemps et la fête votive en août. Je vous souhaite une belle année 2022

La Présidente Élodie Lami



Gymnastique

Président: Adélaïde DAROT - Tel: 06 76 81 90 72

Les cours de gymnastique sont toujours assurés

- le mardi de 14 h 30 à 15 h 30
- le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30

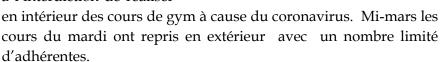
Les séances sont très variées et dynamiques : step, renforcement musculaire, cardio, abdominaux, fessiers et ballon

Saison 2020/2021

L'activité s'est déroulée en deux périodes de septembre à octobre



et d'avril à juin. L'arrêt entre ces 2 périodes est dû à l'interdiction de réaliser



Nous remercions la commune de Villebramar pour le prêt de leur préau.

Fin mai nous avons repris les cours du jeudi, en salle et avons prolongé l'activité en juillet avec le club de Labretonie. Pour cette sai-

son, nous avons établi un partenariat entre le club de gym de Tombeboeuf et Labretonie. Celui-ci a permis à nos adhérentes d'accéder au cours, à Labretonie, le mardi, de 20 h à 21 h, pour une participation modique.

Saison 2021/2022 L'activité a redémarré avec beaucoup moins d'adhérentes ???

La reprise difficile, sous « pass sanitaire » obligatoire, faisant suite à 18 mois de quasi arrêt, met la survie du club en péril. Nos adhérentes ne sont pas encore toutes revenues... mais nous sommes confiantes de les re-



voir bientôt......Vous pouvez nous rejoindre même en cours d'année, vous avez la possibilité de découvrir notre activité, les 2 premières séances sont gratuites...... et si vous le souhaitez, vous pouvez même participer aux 2 cours hebdomadaires, qui sait ???

Nous comptons sur les lecteurs de ce bulletin municipal pour diffuser l'information de notre existence.

L'association présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022. Voici la composition du bureau

> Présidente Adélaïde DAROT 06.76.81.90.72 Secrétaire Myriam Michelin 05.53.88.84.29 Trésorière Françoise Grossia 05.53.88.88.88



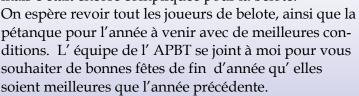
Pétanque et Belote

Présidente: Carole PINEL - Tel: 09 54 13 54 80



Une année encore compliquée comme pour toutes les associations avec les conditions sanitaires que l'on vit actuellement. Nous avons repris la pétanque depuis un moment cette année





Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022 et surtout la santé.

Prenez soin de vous et de votre famille.

Cordialement, La Présidente Carole PINEL





Société de Chasse

Président: Bernard Mispoulet - Tel: 06 84 50 59 01

L'année de chasse 2021 a, à nouveau, été perturbée suite au contexte de Covid 19, nous n'avons pas pû réaliser nos différentes manifestations, notre repas annuel d'Avril a été annulé, nous avons réussi, toutefois, à faire un repas le 4 septembre afin de capter des fonds permettant d'effectuer des lâchers de faisans notamment.



Nous comptons moins d'une quarantaine de permis délivrés, ce nombre est en diminution. Nous n'avons pas fait de comptage de gibiers cette année.

Les battues ont été maintenues en 2021 afin de supprimer les nuisibles.

La saison de la chasse à la palombe a commencé début octobre, plutôt que d'habitude, les vols de palombes ont défilé par centaines sur le secteur. Les vols migratoires de pigeons ramiers ont donc été nombreux.

Nous remercions les propriétaires non chasseurs pour nous laisser leurs droits de chasse

Le bureau et moi-même souhaitions rendre hommage à Armand De Nardi parti le 22 juin, il était membre actif de l'association, toujours présent et laisse un grand vide à ses amis chasseurs.

Remerciements également à tous nos membres actifs, les membres du bureau, René Corradini qui pèle le gibier à chaque battue, Jean Pierre PUIUTTA pour son aide précieuse lors du repas annuel.

Nous vous donnons rendez-vous le 08 janvier 2022 pour le loto et le 02 avril 2022 pour le repas annuel si les conditions le permettent.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022

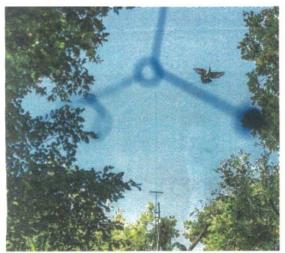
Bernard MISPOULET

Et,
La passion des palombes

TOMBEBOEUF

La passion des palombes, bec

Trois générations de la même famille s'immergent en pleine nature pour traquer l'oiseau bleu, au fusil comme au filet. Le fin du fin selon les paloumayres



Un appeau fixé entre deux arbres, peut être sollicité pour aller de l'un à l'autre en battant des ailes



Vue sur la canopée, à 9 mètres de haut. Les arbres ont été écrêtés pour dégager l'horizon



le plaisir est aussi d'être perché au dessus de la cîme



Textes Jean-Marc Lemould Photos Loïc Déquier agen@sudouest.fr

e vent d'octobre fait tomber dru une pluie de glands dans ce petit bois peuplé de chênes et de charmes, près du lac de Tombeboeuf. On comprend mieux pourquoi, du grand-père Didier Lafforet (51 ans, agen-technicien) au petit-fils, Arsène (5 ans), en passant par le fils Maxime (24 ans, agriculteur), on porte bien vissé le béret sur le crâne. Un couvre-chef encore trop grand pour Arsène, qui comme ses aïeux, découvre les traditions de la chasse à la palombe.

En quelques dizaines d'an-nées, la palombière familiale a pris le temps de s'étendre à travers et sur les arbres, mais le néophyte pourrait presque passer à travers sans y remarquer les 300 mètres de tunnels, les kilomètres de ficelles et de cordes qui animent appeaux et pièges divers. La tour de guet et de tir, qui culmine à près de 9 mètres de hauteur, a égale-ment l'art de se camoufler, et les oiseaux bleus de passage pourraient la survoler sans moufter.

Du grand art, « mais quand on est passionné par ces migrareurs, la construction et l'entretien, tout au long de l'année, font partie intégrante du plaisir », explique Dídier Lafforet. « Moi j'y suis presque né. Mon père m'a amené ici quand j'avais 6 ans, et j'ai pris goût aux animaux, à la nature, au brouillard qui se lève le matin sur le lac. Écoutez le chant des oiseaux...», demande-t-il au visiteur. « C'est d'actualité, mais la palombe, c'est un virus dont on ne guérit pas. Je n'ai pas forcé mon fils, ni mon petit-fils à y venir : si ça leur plaît, ils continueront. » Mais il admet que son fils est déjà beaucoup plus mordu que lui... « Ici, même ceux qui ne sont pas chasseurs viennent profiter de cette pleine nature pour se détendre et passer un bon mo-ment. » Et le temps n'est pas si loin où des usines du coin fermaient en octobre, pour permettre aux ouvriers d'assouvir cette passion.

Peu de prises au filet Un coup de feu claque. Le temps est superbe et la saison s'annonce belle pour les chasseurs, qui ont presque été pris de court par des migrateurs apparus dès la première semaine d'octobre. Mais le fusil n'est pas son engin de prédilection pour avoir raison des volatiles. On pratique aussi ici la chasse au filet - le sole -, considéré comme le fin du fin de la tradition, et dont on ne comprend pas qu'il serve de bouc émissaire aux anti-chasse. « Si on fait la moyenne, nous capturons à peine l'équivalent d'une palombe par jour au filet, beaucoup moins qu'au fusil. Hier, nous avons posé cinq vols, mais nous n'avons rien pris. Elles ont gagné, on a perdu. Un autre jour, ce sera l'inverse. »

« La chasse au filet existe depuis une éternité, et si on me la retirait, ce serait m'enlever l'essentiel, alors que c'est la façon

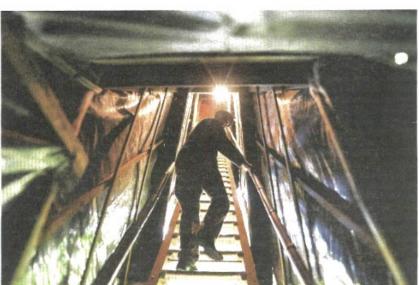
« Si on me retirait le filet, ce serait m'enlever l'essentiel »

la plus douce de les capturer. Parfois, quand on en a déjà suffisamment attrapé, on les relâche », assure Didier Lafforet, qui ne comprend pas pourquoi on se focalise sur cette technique. « Le jour où ils gagneront sur la chasse au filet,

Didier Lafforet avec son petit-fils, Arsène: « Si ça lui plaît, il prendra la relève. »

ils s'attaqueront à celle au fusil. Mais l'homme a toujours prélevé des animaux sur la nature. d'autant que le nombre de pa-

lombes explose », selon lui. Ces filets se détendent comme un ressort, commandés par les paloumayres depuis le mirador qui surplombe la cime des arbres. Au sommet du poste de guet, le chasseur qui tient le rôle de la sentinelle dispose d'une batterie de ma-



t ongles, sur trois générations





La palombière est nichée en plein coeur de la forêt communale de Tombeboeuf



La famille Lafforet chasse depuis plusieurs générations

nettes et de cordes, et agit à la façon d'un marionnettiste. D'ici, il est capable de faire passer un appeau (des pigeons vivants perchés sur les plus hautes branches) d'un arbre à l'autre, de faire voleter une palombe dont le bruit des ailes va attirer ses consœurs de passage et les inciter à se poser à terre, de déclencher l'un des soles qui va se refermer sur ses proies.

Un grand frisson

Perchés dans les arbres, les chasseurs doivent savoir patienter, mais ils ont de quoi ne pas s'ennuyer. Les arbres environnants ont été pour la plupart écrêtés, ce qui offre un large panorama sur les 23 appeaux vivants dispersés dans le bois.

Lorsque les volets sont ouverts, on aperçoit à quelques mètres « l'espion », un pigeon dont l'attitude signale l'arrivée d'un vol de palombes, ou au contraire un rapace qui rôde. Percées dans le toit de la cabane, des « coupoles » permettent un regard circulaire sur le terrain de chasse, ces

LE FILET PERMIS

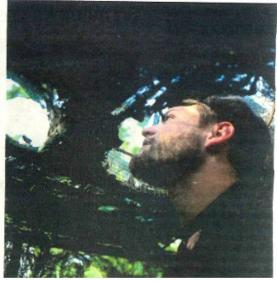
La chasse aux alouettes des champs au moyen de pantes (filets) et de matoles (cages) est à nouveau autorisée dans les départements des Landes, de la Gironde, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atliartiques, seton huit arrêtés publiés le 15 octobre 2021 au Journal officiel.

arbres où l'on a déjà vu des vols de 2 000 oiseaux se percher. « Un grand frisson, j'en tremble encore... », se rappelle Didier Laffore.



Au sol, des appeaux attirent les palombes là où les filets sont prêts à se refermer







Le Centre de Secours de Tombeboeuf



Chef de Centre Damien GROSSIA Tel.: 06 76 33 72 03

L'année 2021 se termine et nous avons connu une hausse de nos interventions, **nous sommes à 140** interventions soit 15 de plus que l'an dernier.

L'effectif du centre après avoir connu une baisse significative s'est étoffé de **2 nouveaux sapeurs- pompiers**. Nous leur souhaitons **la bienvenue**. Ils sont opérationnels **pour la partie secours à personnes** et continueront leurs formations Incendie durant l'année 2022.

En tant que **chef de centre**, je tenais à **remercier nos Sapeurs-Pompiers** qui grâce à leur engagement permettent d'assurer une bonne part des interventions de notre secteur, **néanmoins nous sommes encore trop peu nombreux pour assurer la totalité de ces interventions (soit 30 de plus).**

C'est pourquoi je lance un appel à candidature :

Si vous souhaitez acquérir des compétences en matière de secourisme, lutte contre les incendies et une expérience de vie de groupe, vous pouvez me contacter, ou venir à la caserne le dimanche matin. Nous faisons l'entretien et des manœuvres au centre de secours.

Pour rappel, nos secteurs d'interventions sont : Tombeboeuf, Tourtrès, Villebramar, Coulx en totalité, et Verteuil d'agenais, Labretonie, Laperche, St Barthélémy d'Agenais, Montastruc, Monbahus pour partie.

Je remercie aussi les centres voisins : Miramont, Monclar, Cancon et Tonneins qui assurent une partie des interventions sur certaines communes et viennent aussi nous compléter lorsque cela est nécessaire.

Nous vous souhaitons une très bonne année et une bonne santé pour 2022

Le Chef de centre Damien GROSSIA 06 76 33 72 03

La Présidente de l'amicale Mélody GUENEE 07 70 49 31 22









Les Archers de Tombeboeuf

Président: Henri Marostica - Tel: 06 87 38 73 61

SAISON 2020 - 2021

UNE ANNEE A OUBLIER

Comme de nombreuses associations, nous avons connu une saison 2020 - 2021 particulière.

Confinement partiel, interdiction d'utiliser les structures couvertes sur une grande partie de la saison, mauvais temps en début de saison extérieure, autant d'aléas qui ont eu des répercussions sur notre fonctionnement.

A l'arrivée une baisse de l'effectif de plus de 25 %.

Un coup de chapeau aux jeunes, et moins jeunes, qui malgré ces problèmes ont continué à pratiquer l'activité.

Surprise à la rentrée de septembre suite aux fortes chaleurs de l'été 2019 et malgré l'allègrement des cibles de moitié sur fond propre, les cibles mobiles ont « marqué » le sol de la salle des sports.

Il est alors envisagé de refaire entièrement celles-ci en mousse. Ce sera fait avec l'aide de la municipalité qui nous apporte une aide de 600 euros sur un total de presque 1 200 euros, Municipalité que nous remercions également pour l'entretien du terrain extérieur.

L'investissement en matériel, restera lourd pour la saison (adaptation du matériel chez les jeunes, etc.) et entrainera un solde déficitaire du budget d'un peu plus de 150 euros. Déficit comblé par le fond de réserve.

Bilan sportif

Saison salle (de septembre à mars) :

Seules deux compétitions ont été organisées en tout début de saison dans le nord de la Nouvelle Aquitaine.

• Saison extérieure : (Avril à août)

Nos archers ont participé à deux rencontres :

Penne d'Agenais :

Pierre Javierre Doumax minime homme arc classique: 1er

Henri Marostica senior 3 homme arc classique: 1er

Régis Biscaro sénior 3 homme arc à poulies : 1er

Ribérac (24) :

Nino Marcomini poussin homme arc classique 1er

Pierre Javierre Doumax minime homme arc classique 1er

Henri Marostica senior 3 homme arc classique 3ème

Régis Biscaro senior 3 homme arc à poulies 1er

2021 - 2022 UNE SAISON QUI DEMARRE FORT

Nous avons organisé une matinée porte ouverte le samedi 25 septembre. Nous n'avions encore jamais accueilli autant de monde. Avec comme conséquence une belle augmentation de l'effectif.

Elle compense l'arrêt de l'activité des certains jeunes suite au passage en collège. Des adultes sont venus grossir l'effectif.



LES ARCHERS de TOMBEBOEUF

Président: Henri Marostica - Tel: 06 87 38 73 61







Un entrainement le jeudi soir

Nous avons participé à la journée des associations sur le site du golf de Barthe le dimanche 17 octobre de 9 heures à 13 heures. Petite affluence qui semblait porteuse, mais reste pour l'instant sans suite. La saison salle s'annonce prometteuse au niveau sportif. Nos jeunes sont montés trois fois sur la seconde marche du podium à Fumel.



Kiliann et Clara Leborgne, Pierre Javierre - Doumax médaillés à Fumel

La deuxième rencontre de la saison à Penne d'Agenais a vu nos quatre représentants monter sur le podium

Clément Mauron 1er chez les séniors 1 arc à poulies.

Pierre Javierre - Doumax 2ème en catégorie minime arc classique.

Henri Marostica 3ème chez les séniors 3 arc classique.

Régis Biscaro 3ème en séniors 3 arc à poulies.

LES ARCHERS DE TOMBEBOEUF VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX A L'AUBE DE CETTE NOUVELLE ANNEE



Société de pêche

Président: Michel FRESNAIS - Tel: 06 43 73 53 92

Le 6 novembre 2021 s'est déroulée l'assemblée générale à la salle des Associations de Tombeboeuf.

Lors de cette assemblée un nouveau bureau a été constitué :

Président : **Mr FRESNAIS Michel**, Vice-Président Mr MISPOULET Bernard, Trésorier Mr

MOREAU Jean-Claude, Secrétaire Mr FONTENEAU Michel.

Les membres du Bureau remercient Mr MELLA Jean, pour ces nombreuses années passées à la présidence, et son dévouement à la société de pêche de Tombeboeuf.

Pour l'année 2022, le nouveau bureau envisage de procéder à trois lâchers de truites dans le

Tolzac car l'année dernière avec la crise sanitaire on avait pu n'en effectuer que deux.

Nous espérons vous compter nombreux au sein de notre Association et plus particulièrement pour participer aux lâchers de truites.

La société de Pêche de Tombeboeuf vous souhaite une bonne année 2022.

Michel Fresnais



La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) Julie GERAUD Tel.: 06 42 17 97 79

La Mam A Petits Pas composée de ses deux assistantes maternelles : MERCADIÉ Aurélie et GERAUD Julie souhaitent innover et ont pour projet de créer des manifestations pour l'année à venir telles que vide grenier au profit des enfants de la Mam.



Nous avons aussi pour ambitions d'associer notre association à celle des parents d'élèves de l'école, pour les futurs manifestations. Concernant les disponibilités d'accueil, nous sommes complets jusqu'en septembre 2022 ou deux places seront disponibles.

A ce jour, nous accueillons neuf enfants du village et villages voisins.

C'est toujours avec envie et bonne humeur que nous accueillons vos enfants.

Nous vous souhaitons une belle année 2022. Aurélie et Julie



Tennis Club

Présidente: Marie-Line BADEROT

L'année 2021 a de nouveau été bousculée par la crise sanitaire, cependant nous avons pu maintenir notre tournoi, même si celui-ci a dû être déplacé au 25 juin. Cette quinzaine a permis de renouer avec notre activité sportive phare et de contribuer à un retour de temps partagés et conviviaux autour de notre espace buvette et surtout restauration. **Un grand merci à toute notre équipe de bénévoles et à Jean Pierre**.



Animations

Une **journée sport et handicap** organisée par **le golf de Barthe et le tennis club** a permis à 40 personnes adulte en situation de handicap de s'initier à la pratique du golf et du tennis ; cette initiative marque notre engagement pour l'accessibilité du sport à tous les publics.

Le club de tennis et la salle des sports sont maintenant **labellisés** « **sport et handicap** ». Cette journée ainsi que d'autres actions seront menées en 2022 en direction des publics en difficulté.

La journée des Associations a eu lieu et reste une action du **secteur associatif** de Tombeboeuf.

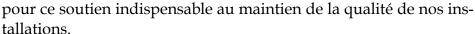
Travaux

Les différentes périodes de confinement ont été mises à profit **pour relooker l'espace restauration :** l'ancien bar de la salle des fêtes a ainsi retrouvé une deuxième jeunesse au service de notre tournoi

L'éclairage du petit central a été équipé de projecteurs leds plus performants et moins énergivores.



Pour 2022, la municipalité prendra en charge la rénovation du court du haut, un grand merci



Une tombola au profit de l'école de tennis a été organisée, le tirage au sort a eu lieu

pendant le tournoi. Merci à tous les généreux donateurs, elle a connu un franc succès et va nous permettre d'acheter du matériel et des équipements pour les enfants. Merci aux enfants qui se sont investis pour la vente des grilles et ont permis la réussite de ce nouveau challenge.



Un merci spécial au restaurant du lac qui nous a accueillis pour le repas des bénévoles et nous a permis de partager une excellente soirée autour de son couscous royal.

Renouvellement du Conseil d'Administration : Bienvenue à Brigitte Pinard qui intègre le conseil d'administration et va occuper le poste de trésorière

Pour tous renseignements: secrétariat du club au 05-53-83-31-91 ou au 06-75-62-38-12. Tous les membres du Tennis Club de Tombeboeuf vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022 et vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année





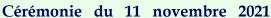
Union Fédérale des Anciens Combattants

Président: Claude TONON - Tel: 05 53 88 83 94





La cérémonie du 8-Mai aura été particulièrement discrète, elle s'est résumée en un format réduit, en raison de la pandémie de Covid 19, célébrant la capitulation de l'Allemagne en 1945. Six personnes : deux porte-drapeaux, M. MELLA, M. NARDI—M.ROSSO pour la levée de drapeau.-M.TONON Claude président de l'UFAC a lu la lettre de M. PICHON Président départemental de l' UFAC, Claude MOINET maire a lu la lettre de la ministre Mme Darrieussecq rappelant «le souvenir de tous ceux qui ont sacrifié leur vie ».La Marseillaise est chantée à la fin de la cérémonie.





Pour célébrer l'armistice de la guerre du 11 novembre 1918, chacun a bien respecté le protocole sanitaire imposé. Les enfants voulant honorer la mémoire de leurs aïeux, ont apporté des fleurs posées à côté des gerbes officielles. La Population, les Pompiers, les Anciens Combattants, 5 porte-drapeaux sont présents (dont 2 de Fongrave : grand père et petit-fils !). M. Claude TONON a lu la lettre de l'UFAC, M. Claude MOINET lisant celle

de la Ministre des Armées.



Les adhérents de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerres s'associent au Président Claude TONON pour vous souhaiter une bonne santé et une bonne année 2022.













Golf de Barthe

Samantha ROBINSON - Tel: 05 53 88 83 31

Golf de Barthe

Cette année encore malgré une situation sanitaire compliquée, nous avons continué notre programme d'amélioration sur 4 ans du Golf de Barthe : travaux de rénovation, achats d'équipements divers, entretien des locaux et du parcours, amélioration des conditions de jeux.

Aujourd'hui, nos pratiquants individuels et des groupes de joueurs

nous font part de leur satisfaction, signe que nous devons continuer sur cette voie.

Depuis notre arrivée à Barthe, nous

nous sommes considérablement investis pour animer ce site en organisant divers évènements et en créant des rencontres de golf très vite prisées des joueurs Lot et Garonnais et des départements limitrophes.

En cela, nous avons été aidés par une équipe très professionnelle et dynamique, par la mise en place d'une école de golf animée par Nicolas Marsal notre PRO qui est également de plus en plus sollicité pour ses cours et d'une association sportive très active et, nous les en remercions.

Les réalisations de l'association sportive

- * Organisation de compétitions de classement et amicales
- *Achat d'un ordinateur (traitement des cartes / score avec le logiciel FFGolf
- * Achat de lots et recherche de partenaires pour les compétitions,
- * Participation à des réunions pour plus de sécurité dans la traversée de la route départementale qui relie le parking au club, etc.....







En septembre : redémarrage de l'école du golf après une pause suite à la COVID et découverte gratuite du golf pour les enfants.

Octobre Rose, 64 joueurs hommes et femmes, 770 € ont été collectés. Cela a été une belle journée, un grand merci à tous et bravo à Rosie Marshall, David COTTAM, Henri DESTREMX de l'association pour l'organisation. Merci également aux partenaires Thermomix, Leggett Immobilier, Domaine de Laulan, L'Etablis, Golf Shop Agen, Do-

maine Lou Gaillot et les Folies de Sophie.

Nous avons également accueilli plusieurs groupes, collèges des alentours et entreprises du 47 au golf avec Nicolas notre PRO

Et enfin le Tennis Club de Tombeboeuf, la Mairie, le Golf de Barthe et le comité départemental de sport adapté se sont unis pour offrir une journée sportive aux personnes en situation de handicap. Un grand merci à Nicolas Grossia notre jardinier qui a tout géré.

Nous souhaitons à tous les lecteurs une très belle année 2022!

Contact: samantha@golfdebarthe.com

yoga

Journée associations sportives

Président de l'association sportive : Henri DESTREMX Tél.: 0553888331

C

O

Т

E

S



CPIE Pays de Serres-Vallée du LOT

Présidente: Thérèse CAMPAS Tél.: 05 53 36 73 34

Le 01/04, à Tombeboeuf, les enfants de l'école ont planté 75 mètres le long d'un chemin du lac du Lourbet, géré par l'ASA. visionner la vidéo You tube suivante :www.you tube.com/watch?v=45N_7k5AczU







L'opération était réalisée en partenariat avec l'ONF, les agriculteurs, la commune, l'école et l'équipe dynamique du CPIE et s'inscrivait dans le cadre de l'événement « L'Arbre et la Haie 2021 ».

Analyse tomographique du Chêne de Tombeboeuf

La tomographie qu'est-ce que c'est ? C'est un procédé d'imagerie qui permet, de manière non invasive, de diagnostiquer l'état sanitaire interne d'un arbre. Compte tenu de son âge, et du nombre conséquent de personnes qui viennent lui rendre visite, le chêne multi centenaire de Tombeboeuf a bénéficié d'un petit bilan de santé fin septembre, prodigué par Olivier Parcollet du centre d'ingénierie de l'arbre de Bordeaux métropole. Les résultats vont permettre au CPIE de produire un plan d'action opérationnel pour préserver dans la durée, l'existence de ce témoin de l'Histoire locale



Atelier pressage et confection de jus de pomme artisanal Un après midi collaboratif autour des productions du verger en joualles du Moulin de la Ville, proposé par le CPIE le 2 octobre 2021. + de 20 personnes sont venues découvrir les variétés du verger et ont participé aux différentes étapes de la confection de jus de pomme : cueillette, lavage, préparation des fruits, broyage et pressage., sans oublier la dégustation.





Gestion, suivis de la faune et de la flore du site du Moulin de la Ville Le CPIE accompagne les propriétaires du site du Moulin de la Ville depuis 2006 dans la gestion de cet espace naturel. L'association assure la gestion technique, l'entretien et la valorisation du site. Dans ce cadre, il réalise chaque année le suivi de la faune et de la flore, indicateur de la réussite des mesures de gestion. Durant l'année 2021, pas moins de 100 espèces animales ont été recensées sur les 12ha du site, dont certaines bénéficient de mesures de préservation à l'échelle nationale.





Le CPIE 47 recrute - décembre 2021

Dans le cadre du développement de son activité, le CPIE Pays recrute différents profils pour étoffer son équipe professionnelle : salariés, stagiaires, volontaires en service civique. Si vous souhaitez vous investir dans une association dynamique et locale de protection de l'environnement, renseignez vous pour nous rejoindre. Pour obtenir le détail des offres, rendez vous à la rubrique emploi et stage. Mise à jour : 10/12/2021 https://www.cpie47.fr/pdf/20211209-fiche-de-poste-animateur-EEDD-2022-CPIE47.pdf – Stages 2021 Biodiversité : POURVUS — Consultez nos offres de service civique : 2021 : 3 MISSIONS encore DISPONIBLES - https://www.service-civique.gouv.fr/missions/sensibiliser-au-developpement-durable-et-a-la-protection-de-la-biodiversite-locale-4

Tél. 05 53 36 73 34 ou par mail contact@cpie47.fr

RÉTROSPECTIVE DES ACTIONS 2021 - TOMBEBOEUF -CPIE Pays de Serres -Vallée du Lot

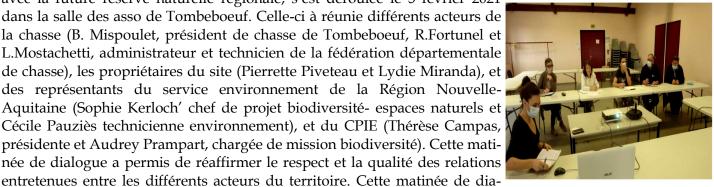
Accueil à Tombeboeuf des chefs et directeurs des services environnement du conseil régional et départemental, le 2 février : Monsieur Moinet, maire de Tombeboeuf et l'équipe du CPIE ont accueilli à la salle des

asso, une délégation du conseil régional et départemental, venue découvrir le site du Moulin de la Ville, en passe de devenir la 1ère réserve naturelle régionale du Lot-et-Garonne. Mme Chaplin (chef de service biodiversité au conseil régional), M. Guegen (directeur du service environnement au conseil régional) et M. Astruc (directeur du service Agriculture, Forêt et Environnement au conseil départemental) ont pu découvrir le travail mené par le CPIE depuis 2006, et appréhender la dynamique territoriale autour de ce site naturel remarquable.



Réunion d'échange autour des activités cynégétiques de la future réserve du Moulin de la Ville : Une réunion d'échange constructive autour des pratiques cynégétiques et de leurs réglementation en lien

avec la future réserve naturelle régionale, s'est déroulée le 5 février 2021 dans la salle des asso de Tombeboeuf. Celle-ci à réunie différents acteurs de la chasse (B. Mispoulet, président de chasse de Tombeboeuf, R.Fortunel et L.Mostachetti, administrateur et technicien de la fédération départementale de chasse), les propriétaires du site (Pierrette Piveteau et Lydie Miranda), et des représentants du service environnement de la Région Nouvelle-Aquitaine (Sophie Kerloch' chef de projet biodiversité- espaces naturels et Cécile Pauziès technicienne environnement), et du CPIE (Thérèse Campas, présidente et Audrey Prampart, chargée de mission biodiversité). Cette matinée de dialogue a permis de réaffirmer le respect et la qualité des relations



logue a permis de réaffirmer le respect et la qualité des relations entretenues entre les différents acteurs du territoire.

Stage technique « taille de la vigne » au Moulin de la Ville

Comme chaque année, le CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot proposait en partenariat avec les pépinières Gentié de Sainte Livrade, une 1/2 de formation à la taille de la vigne. Une vingtaine de personnes s'est ainsi réunie le 13 mars dernier sur le site du Moulin de la Ville, afin de partager un moment convivial et riche d'apprentissage.

Accueil d'une équipe de tournage de TF1 au pied du chêne de Tombeboeuf Le chêne de Tombeboeuf qui avait reçu le prix du jury au concours de « l'arbre de l'année 2019 » a attiré une équipe de tournage de TF1 le 17 mars dernier. Le CPIE qui avait porté la candidature de cet arbre multi centenaire a accueilli sous l'imposante ramure, des journalistes venus réaliser des images en vue d'une émission consacrée au patrimoine du département



technique autour d e

Pour la 1ère édition de l'évènement «l'arbre et la haie» lancée par le CPIE, 5 animations étaient proposées aux Lot-et-Garonnais. Parmi celles-ci, 2 visites techniques à destination des professionnels (le 26.03 à Granges sur Lot et le 31.03 à Villebramar), ont réunies 20 personnes, pour découvrir « les rôles et fonctionnalités de la haie champêtre » afin de concilier ruralité et biodiversité sur le territoire



Comptage participatif des papillons : Dans le cadre de la fête de la nature organisée du 19 au 23.05, le CPIE

proposait au public une activité de sciences participatives, pour découvrir le site du Moulin de la Ville . Ainsi petits et grands, accompagnés par une naturaliste de l'association, ont parcouru les 12 hectares du site à la recherche des papillons qui peuplent nos campagnes. Munis de leurs filets, les participants ont ainsi appris à reconnaître les principales espèces puis ont relâchés les spécimens attrapés.



Générations Mouvement – www.generations-mouvement.org



Club de TOM TOUR VILLE

Présidente : Irène MOINET

Le club de **Tomtourville** couvre 3 communes. Il tire son nom des premières lettres des 3 villages : **Tom** (**Tom**beboeuf) **Tour** (**Tour**très) **Ville** (**Ville**bramar)

Le club avec ses **130 adhérents** est une des 9 000 associations que compte « Générations Mouvement » le 1er réseau associatif de séniors en France, reconnu d'utilité publique. Sur l'ensemble de la France, 84 fédérations départementales , la fédération départementale Agen compte 157 clubs.

Confinement oblige, en 2021 le club a cessé seil d'administration et le bureau ont contiréunions, pour décisions des achats, annitoujours gardé le contact avec les adhérents

L' assemblée générale du 20.11.2020 a eu en mars 2021 et, dépouillement le lendemain du déconfinement fin juin, le 1er nisé un repas au restaurant du lac petit loto : 94 adhérents étaient au RV, où amicales et attendues par tous.



ses activités, mais le connué à fonctionner avec 9 versaires, décès, et avons par téléphone.

lieu par correspondance 19.04.2021. Mais, dès le juillet, nous avions orga-(Tombeboeuf) suivi du les retrouvailles furent

L'activité bien-être commencée en octobre 2020 et arrêtée pour reconfinement, fut terminée fin juin 2021 pour les 3 dernières séances. Le 02 octobre 2021 notre 1er grand loto fut un succès.

Deux adhérentes du club, **Bernadette Breton** (Villebramar) et **Josette Sigalas** (Montastruc) ont participé au concours de poésie 2021, organisé par générations mouvement de la Gironde. Le thème était « un petit bonheur au quotidien » : elles ont reçu - un diplôme les félicitant et les encourageant pour **l'année 2022**, dont le thème sera « **derrière la fenêtre** » ! Maximum 32 vers ou lignes. Format A4, date envoi : 15.04.22 Poètes en herbe, à vos plumes !





L'assemblée générale du **27 novembre** clôture l'année : les rapports d'activités, financiers, moral sont approuvés par les adhérents, la carte d'adhésion 2022 reste à **13 €**, les remerciements furent adressés aux maires de Tourtrès, Villebramar et Tombeboeuf pour leurs subventions et





le prêt de la salle des associations. Suite à l'A.G., sommes allés déjeuner au restaurant du lac, avec 84 adhé-

rents où, nous avons fêter les **noces de diamant** : 60 ans de mariage de Lucette et Walther Camus.

le **18 décembre**, sommes allés applaudir le **cirque** Arlette **Gruss** en tournée à bordeaux : Autour de la famille Gruss, près de 120



personnes de tous horizons ont émerveillé, petits et grands pendant deux heures de show : poneys miniatures, sangles aériennes, une nouvelle vision du jonglage, bicyclettes acrobatiques, dromadaires, pieds et poings liés à la roue allemande, un numéro riche en rebondissements à la barre russe, les clowns, vélo acrobatique

Le **bureau** : Présidente Irène Moinet, Vice Présidente Claudette Joret, Trésorière Claudine Cantin, Trésorières Adjointes : Christiane Camus, et Chantal Guffroy, Secrétaire : Rozy Bontemps, Secrétaire Adjointe : Thérèse Rebeyren. Un nouveau venu Michel Grimard accompagne Jean Claude Nardi.

Le bureau et le Conseil d'Administration du club de Tom Tour Ville vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022.

Irène Moinet

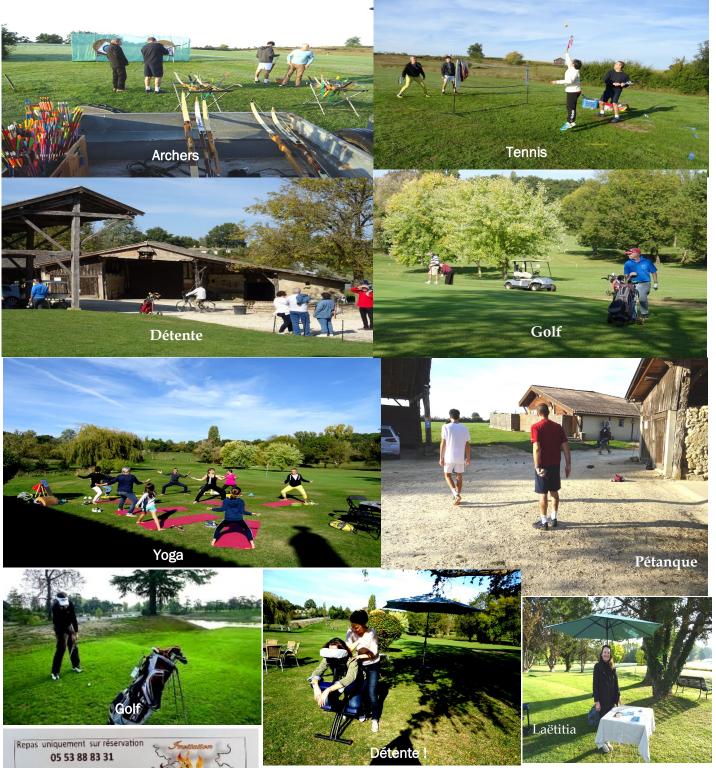


06 08 73 30 92

Grillades/fromage/dessert

A réserver

JOURNEE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES LE 17 OCTOBRE 2021



Avec la présence de Laëtitia Henry masseuse bien-être pour le massage du dos — apprécié des sportifs — offrant les bienfaits tels que relâchement des tensions, soulagement et régénération des muscles, amélioration de la circulation énergétique etc. .. tel 06 32 08 40 46 English spoken

Le 17 octobre 2021, à l'initiative du golf de Barthe (Mickael et Samantha Robinson) et du tennis club (Marie-Line Baderot, Présidente) s'est tenue la journée des Associations sportives sur le site du golf. Cette journée s'est déroulée sous un soleil éclatant, avec convivialité et simplicité. Après l'effort, des grillades et des frites furent très appréciées !!

Un oiseau rare à Tombebœuf

Le TICHODROME ÉCHELETTE

Dominique MICHELIN, décembre 2021

Qui connaît le tichodrome échelette, appelé parfois oiseau-papillon ou grimpereau des rochers ? Cet oiseau du gabarit d'un moineau ne peut être confondu avec aucun autre. Pourtant, son plumage gris et noir peut passer inaperçu. Mais quand il arpente une paroi verticale, il entrouvre par saccades ses ailes arrondies, ce qui fait apparaître de grandes tâches rouge carmin et des points blancs. C'est ainsi qu'il nous fait penser à un grand papillon.

C'est un oiseau de montagne. En France, il niche essentiellement en altitude dans les Alpes et les Pyrénées. Il vit et se reproduit exclusivement dans les falaises et ne se pose jamais au sol ou sur un arbre. Avec son long bec fin, il s'y nourrit d'insectes et d'araignées. Avec ses griffes longues et recourbées, il grimpe parfaitement sur les rochers. A cause de ce mode de vie particulier, c'est un oiseau rare, il en existerait de l'ordre de 15 000 couples en France.

Mais alors pourquoi parler d'un oiseau de montagnes alors que nous sommes à Tombebœuf? En bien parce qu'en hiver les proies deviennent moins abondantes dans les montagnes. Les tichodromes descendent alors dans les vallées et même beaucoup plus loin en plaine. N'oubliant pas pour autant leur milieu de vie, certains s'installent sur des falaises naturelles vers le Périgord ou le Quercy. D'autres choisissent les falaises artificielles que sont les murs en pierre des châteaux et des maisons à plusieurs étages de nos villages, à condition que les rénovations n'aient pas fait disparaître les anfractuosités occupées par les insectes et les araignées.

Il est donc possible que des tichodromes passent l'hiver chez nous. Le premier témoignage dont j'ai eu connaissance date d'une dizaine d'années et durant l'hiver 2020/21 une habitante du village l'a observé plusieurs fois. Alors si, avant le retour du printemps, vous levez les yeux vers les vieux murs du quartier haut vous aurez peut-être la chance de voir cet oiseau rare et unique en son genre...





Tichodrome sur un mur à Aiguillon (Lot-et-Garonne) en novembre 2020. Photo Geoffroy Chabot

Agrément/Déclaration: SAP/300882024

Délivré le 14/11/2017

Par la DIRECCTE du Lot et Garonne

UNA autorisée pour les services personnes âgées et handicapées depuis le 28 février 2008



50 % de réduction d'impôts

Union Nationale de l'aide des soins et des services à domicile

Bonjour à tous,

UNA Monclar est une association agréée dont le cœur de métier est l'aide à la personne pour un maintien à domicile ce que nous souhaitons tous.

Notre secteur comprend Monclar, Tombeboeuf, St Livrade (où se trouve une antenne au 69 rue nationale) et ses environs, une partie de Villeneuve s/Lot et Lauzun avec une présence le mardi matin (au 42 rue Eugène Mazelie).

Le siège est à Monclar, 20 place de la mairie et 48 salariés font de leur mieux au quotidien pour vous donner satisfaction afin de répondre aux besoins que demandent le maintien à domicile, le handicap, la garde d'enfants de moins et plus 3 ans.

Nous assurons un portage de repas (5 plats $8 \in 40$ sans pain et $8 \in 70$ avec pain) et la téléassistance avec l'aide du département.

Cette année encore a été particulièrement difficile avec le Covid 19 et le Pass sanitaire qui a entrainé la démission de 2 salariées qui a perturbé le service.

A l'administratif, Océane Charbonnier a quitté notre association pour aller plus loin. Nous lui souhaitons bonne chance.

Il a été procédé au recrutement de Jean-Marc Desmarie. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe.

Le bureau administratif se compose donc comme suit :

- Mme NADOUI Sysi faisant fonction de responsable du secteur
 - M. CLAVIER Eric, Agent comptable
 - M. DESMARIE Jean Marc, Agent administratif
 05 24 32 80 09
 05 24 32 80 08
 05 23 32 80 08
 05 53 41 84 81

Ces personnels sont à votre disposition et feront le maximum pour vous être agréable.

En attendant de vous rencontrer, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2022 et essentiellement une bonne santé.

La Présidente, Jeannette COSSERANT

UNA MONCLAR siège social : 20 place de la mairie, 47380 MONCLAR D'AGENAIS

Tel.: 05 53 41 84 81 Mail: una.monclar@orange.fr

EFS (Etablissement français du sang)

Don de SANG = Don de VIE

En France, - 10 000 dons/JOUR - sont nécessaires. Le pourcentage de dons est faible, la moyenne nationale est de 4 à 5 %. A Miramont, la collecte de janvier en novembre est de 300 poches de sang, mobilisons nous.

VENEZ NOUS REJOINDRE

Le Président, M. Emile ERBANI

tel. 06 30 24 29 74

Conditions pour être donneurs de sang

- * Avoir entre 18 et 70 ans
- * Peser au moins 50 kg
- * Être reconnu apte au don par le médecin de prélèvement

* Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (test fait sur le site en cas de 1er don)

* Ne pas avoir pris d'antibiotique 7 jours avant le don

* Attendre 14 jours après un épisode infectieux

* Attendre 7 jours après un soin dentaire (1 jour pour une carie)

* Attendre 4 mois après avoir été dans certains pays (surtout ceux touchés par le paludisme)

Dates collecte 2022

Salle Victor Hugo – Miramont

Lundi 17 janvier

Lundi 21 mars

Lundi 23 mai

Lundi 18 juillet

Lundi 26 septembre

Lundi 05 décembre

de

8 h 30 à 12 h 30

Une collation importante vous sera offerte

Surtout Ne pas

être à jeun, et bien s'hydrater la veille pour la dilatation des veines

Nouveautés

- Apporter une pièce d'identité
- Depuis le Covid 19, s'inscrire pour prendre RV sur le site :

mon-rdv-dondesang.fr

Si pas de site, on vous accepte très volontiers, merci.

En 2021, beaucoup de nouveaux jeunes donneurs, sont venus, merci



Information



La Commune de TOMBEBOEUF se mobilise pour la Mutuelle Communale

Relayée par la commune (1), la société AXA France propose à ses habitants d'étudier des solutions négociées pour leurs assurances santé.

Avec l'offre promotionnelle assurance santé pour votre commune la société AXA France s'engage à faire bénéficier aux habitants de TOMBEBOEUF des garanties personnalisées à un tarif préférentiel.

<u>Jusqu'à - 25% de réduction pérenne</u> pour les personnes âgées de 60 ans ou plus, les travailleurs indépendants, les travailleurs non-salariés (TNS) agricoles ou non agricoles et pour les fonctionnaires.

jusqu'à - 15% de réduction pérenne pour les autres.

M. Philippe BRUNOT, votre interlocuteur de proximité Axa France accompagné d'un inspecteur spécialisé sont à votre disposition pour vous rencontrer et réaliser, sur rendez-vous à votre domicile, ensemble en toute confidentialité et dans le respect des règles sanitaires du moment, un point de situation de vos assurances en cours.

- philippe.brunot.am@axa.fr - 06.81.77.51.96 -

AXA France en partenariat avec la gendarmerie plus proche de vous

Au regard des règles sanitaires du moment, dans le cadre de l'offre promotionnelle assurance santé pour votre commune, une réunion d'information en partenariat avec la gendarmerie de Lot-et-Garonne sera organisée <u>2ème quinzaine de février 2022</u> au profit des habitants de TOMBEBOEUF, TOURTRES et VILLEBRAMAR à la salle des associations de TOMBEBOEUF.

Thèmes abordés :

- La sécurité publique en milieu rural.
- La protection des personnes au regard de l'offre promotionnelle assurance santé pour votre commune.

une collation de partage offerte par Axa France pourrait clôturer la réunion.

(1) La commune n'est en aucun cas partie prenante dans ce dossier ; uniquement relais d'AXA France, son action se limite à vous sensibiliser sur cette offre et à mettre à disposition une salle pour la réunion d'information.

Informations

Tarifs Salle des Fêtes Considéré comme période dite Hiver du 01/10 au 30/04

ETE	HIVER		
ASSOCIATION DE TOMBEBOEUF			
Manifestation payante (loto, repas etc)			
Sauf Amicale de l'école et pompiers			
50€	100€		
PARTICULIER DE LA COMMUNE			
100€	150€		
PARTICULIER HORS COMMUNE			
150€	200€		

Une caution de 100 € est demandée à tout locataire pour le nettoyage Une caution de 100 € est demandée à tout locataire pour le triage Une caution de 500 € est demandée à tout locataire pour le matériel et la salle La salle des fêtes sera gratuite pour le Comité des fêtes à l'occasion de la fête votive. Pour les associations de TOMBEBOEUF : 1 manifestation gratuite au-delà de 3 manifestations (MAJ lors du conseil municipal du 31/08/2021)

Horaires d'ouverture déchetterie

Intercommunale de -Teysset Monclar 47380 Tel : **05 53 79 48 04** lundi au samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h

COMMUNE TOMBEBOEUF

ARRÊTE

Réglementant le dépôt des encombrants sur les trottoirs

Le Maire de TOMBEBOEUF,

Considérant que les trottoirs sont des accotements spécialement aménagés pour la circulation permanente des piétons.

Considérant que ce sont des endroits dégagés de tout obstacle pour permettre le cheminement des piétons en toute sécurité.

Considérant qu'aucun encombrant ne doit rester sur les trottoirs pour permettre l'accès aux services d'urgence (pompiers, Samu, médecins) aux services publics (facteurs, EDF, Eau, Assainissement).

Considérant que la vente au déballage est soumise à l'autorisation de la Mairie et au maximum 2 fois par an

<u>ARRETE</u>

ARTICLE 1:

Il est formellement interdit de déposer des encombrants sur les devants de porte et trottoirs, à l'exception du 3ème mercredi du mois pour les commerçants et artisans (ramassage des cartons) et le jeudi soir au vendredi matin (ramassage des ordures ménagères).

ARTICLE 2:

Le Secrétaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation adressée à :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de Sainte Livrade S/Lot (47)

Fait à Tombeboeuf, le 13/09/2021 Le Maire, C. MOINET



Un service public de proximité

Communauté de communes Lot-et-Tolzac

FAIRE 47

05 53 48 46 72

Etre bien conseillé et réaliser des travaux adaptés

Les propriétaires, dont le logement à rénover est situé sur l'un des territoires (cités plus haut) ont à leur disposition :

- des conseillers en énergie FAIRE 47 qui délivrent des conseils gratuits, neutres et personnalisés.
- un numéro de téléphone unique 05 53 48 46 72
- des permanences délocalisées



Etat Civil

Naissances

Tiago, Julien, Nordine, Kendji CHANTELOUP

Hawa, Isis TRAORE

Matheo SCHULLER

13/05/2021

06/07/2021

21/07/2021



Décès

M. Pierre, Henri, Philippe DUPUY

Mme MASSIDA Denise, Veuve LEPARMENTIER

01/04/2021

Mme Aimée DALLEMANS

01/06/2021

M. Jean, Laurent BERTHELEME

17/06/2021

M. Armando DE NARDI

20/06/2021

Mme Annette, Marcelle BERTRAND



L'ACTU QUI VOUS CONCERNE

France Rénov facilite vos travaux

Ce serait dommage de faire des travaux sans bénéficier de conseils gratuits et des aides existantes... À partir du 1° janvier 2022, le portail France-renov.gouv.fr propose un accompagnement gratuit pour vos travaux de rénovation et vous aide à obtenir toutes les aides auxquelles vous avez droit: Ma Prime Rénov. Certificats d'économie d'énergie...

Pour connaître toutes les aides auxquelles vous avez droit pour vos travaux : Dossierfamilial.com/maprimerenov

Dès le 21 DÉCEMBRE

S'informer sur les formations de Parcoursup

/ous passez votre bac en 2022 ou êtes étudiant en éorientation et vous souhaitez vous inscrire dans 'enseignement supérieur public? Sur Parcoursup.fr, e moment est venu de découvrir le programme des ormations pour 2022, les compétences attendues, les dates les portes ouvertes, les capacités d'accueil, les frais de scolarité, les critères d'examen du dossier...

10 000 € pour financer votre achat

Depuis le 4 octobre, Action Logement propose une prime de 10000 euros pour aider les salariés des secteurs privé et agricole à financer l'achat de leur résidence principale da le neuf. Deux conditions: être primo-accédant et ne pas dépas certains plafonds de ressources, selon la composition de votre foyer et la zone de votre future habitation. Envie de savoir si vo pouvez en bénéficier et la demander? Rendez-vous avant le 31 décembre 2022 sur Actionlogement.fr/prime-accession.

À compter du 1er janvier 2022, les consultations chez le psychologue prescrites par un médecin seront remboursées

CES TROUBLES VISUELS QUI ALERTENT

Vous voyez soudainement flou? Les images se dédoublent? Une partie de votre champ visuel disparaît? Ces troubles peuvent être le signe d'alerte de problèmes neurologiques graves. La rupture de l'anévrisme (rupture d'une artère du cerveau), une urgence vitale, se manifeste dans 1 cas sur 4 par des troubles des mouvements des yeux. Autre cas d'urgence, l'accident vasculaire cérébral (AVC) peut être révélé par des troubles visuels (perte de la vision d'un ceil...). Quant à la maladie de Horton, une inflammation de certaines artères avec un risque de cécité définitive, elle provoque chez 20 % à 30 % des malades des signes visuels (dédoublement, vision floue...). Ces trois exemples rappellent qu'il faut toujours appeller les urgences en cas de survenue brutale de troubles de la vision.

URGENCES

Quotimed, congrès de la Société française d'ophtalmologie, mai 2021.

LA RETRAITE

PENSION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

 Salaire minimum permettant de valider un trimestre d'assurance-retraite de base: 1537,50 € en 2021 (150 fois le Smic horaire en vigueur à la période travaillée)

Circulaire Cnav du 22 décembre 2020.

 Minimum de pension: 645,50 €/mois Circulaire Cnav du 11 janvier 2021.

PENSION DE RÉVERSION

- 54 % du montant de la pension du défunt
- Plafonds de ressources
 Pour une personne seule: 21 320 €/an
 (2080 fois le Smic horaire en vigueur au 1er janvier 2021). Pour un ménage:

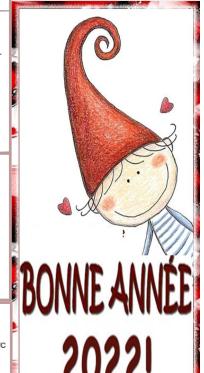
34112 €/an Circulaire Cnav du 22 décembre 2020.

Minimum de pension: 291,03 €/mois
 Circulaire Cnav du 11 janvier 2021.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DU RÉGIME GÉNÉRAL

- Valeur du point Agirc-Arrco: 1,2841 € (coefficient de conversion du point Agirc en point Agirc-Arrco: 0,347791548)
- Salaire de référence Agirc-Arrco:
 17,3982 €
- Réversion: 60 % de la pension du défunt

Accord Agirc-Arrco du 10 mai 2019



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Comité Syndical du SIVU (Extrait) Fourrière du 04 Décembre 2021

Cotisation 2022

Considérant les finances du SIVU et l'ensemble des projets et efforts faits sur le fonctionnement, la cotisation proposée reste identique à celle de 2021 soit 1,35 e par habitant

Tarifs administrés 2022

Il convient de délibérer sur les tarifs à appliquer aux administrés lors des remises à propriétaire ou de facturation des frais de fourrière (pour les propriétaires qui ne viennent pas récupérer leur animal qui est en fourrière)

Forfait mise en	70 euros	
fourrière		
Pose puce électronique	50 euros	
Vaccin CHLP ou CRP	25 euros	
Nourriture, gardiennage, entretien	10 euros par jour pour chien	
	5 euros par jour pour Chat	
Euthanasie sur demande	40 euros	
Vaccin rage	30 euros	
Surveillance mordeur (par visite)	30 euros	
Forfait présence au dela de 8 jours (sauf chien mordeur)	200 euros	

Point sur les animaux

Nombre de chiens et chats

Du 01/01/21 au 10/11/2021	CHIENS	CHATS
Entrés en fourrière	431	485
Trouvés errants	407	468
Sous procédure	24	17
Entrés identifiés	98	7
Échappés	0	7
Décédés	24	65
Euthanasiés	21	269
Remis à propriétaires	138	13
Transmis en	230	150
associations		

Participation aux frais de déplacement inutiles

Il conviendra de délibérer pour le forfait de 50 euros appliqué aux communes en cas de déplacement inutile (lorsque la commune fait déplacer le SIVU alors qu'elle a rendu l'animal)

Cela concerne 6 communes depuis 01/0/2021

Tarifs appliqués aux communes qui placent un animal sous arrété

C'est le cas lorsque les communes placent en fourrière un animal non errant, de propriétaire connu, pour quelque raison que ce soit (décès, abandon, incarcération, hospitalisation, animal dangereux...). Par délibération il avait été décidé que ces frais de fourrière étaient à la charge et facturés aux communes; libres à elles de se faire rembourser par le propriétaire.

Un tarif particulier leur est donc appliqué

Tarifs proposés pour 2022		
Frais de ramassage	27 euros	
Frais administratifs	15 euros	
Pose puce électronique	40 euros	
Vaccin CHLP ou CRP	25 euros	
Nourriture, gardiennage, entretien	3euros par jour pour chien	
	2euros par jour pour Chat	
Euthanasie sur demande	40 euros	
Vaccin rage	30 euros	
Surveillance mordeur	30 euros	

La Cloche Bartal



Au moment de la guerre de Guerre franco-allemande de 1870 -1871, les cloches de l'église de Tombebœuf en bronze ont été récupérées par l'armée française pour fabriquer des canons

pour l'artillerie.

A la fin de la guerre Jean Bartal, oncle de mon père Pierre Bartal, qui était fabricant de barriques et de cuves à vin pour les vins de St Émilion, inventeur de machine agricole offra une cloche en bronze à l'église paroissiale Notre-Dame de



Tombeboeuf. Elle est à droite de son entrée.

<u>Description matérielle</u>: Cloche de clocher (déposée); mouton en barre (orme?) à 4 ferrements; battant en poire (fer); couronne d'anses: 1 paire dans le sens de la volée, 2 paires perpendiculaires;

<u>Description de l'iconographie</u> : Croix rayonnante et Vierge : sur la panse ; frise de remplages, palmettes et rinceaux : au vase supérieur ; 2 frises de feuilles tréflées : à la faussure. H=60; d=75; hauteur sans les anses ; hauteur avec les anses : h=72.

<u>Dédicace</u> (au vase supérieur, en une ligne) : [main] PARRAIN JEAN BARTAL

MARRAINE MARIE MONLADE. Signature et date (à la faussure) : FONDUE PAR ANTONIN VAUTHIER A ST-EMILION GIRONDE L'AN 1878. (Année de création)



La cloche est fondue en 1878 par le fondeur Antonin Vauthier, de St Emilion : elle provient de l'église Saint-Martin d'Allemans, annexe de Tombeboeuf.

Généalogie

Bartal Jean est né en 1831

Bartal Edmond est né en 1872

Bartal Pierre est né un 1870

Bartal Louis dit, Joseph est né en 1891 a été élevé par Frédéric Bartal à l'âge de huit ans.

Toute cette génération était tonnelier ou Charron À Tombebœuf

Pierre Bartal abandonna le métier de charron après la guerre de 39-45.

Il est né le 23 septembre 1923.

Joseph Bartal, (mon grand père.... de Louis Jean Pierre Bartal) était marié à Camille Soreil : Son père était d'une famille noble espagnole les Posselios et sa mère les Demonsonnet qui ont dû quitter l'Espagne à l'époque de Franco. Ils étaient propriétaires de 1 000 ha d'olivier en Andalousie. Ces terres ont été attribuées par le roi d'Espagne, en récompense d'un entraînement de l'armée espagnole (maître d'armes comme Louis Jean-Pierre Bartal) qui ont battu les maures.

Un Conseiller Municipal de Tombeboeuf



La reprise qui relocalise

Théo Gola s'est installé depuis quelques semaines dans l'exploitation familiale, à Tombebœuf, en grandes cultures. Son arrivée va permettre de lancer de nouveaux projets, avec l'intention de se développer plus encore dans le département.

héo Gola aurait bien poursuivi ses études en master, après sa licence professionnelle agronomie à Auch... Mais en Lotet-Garonne, une opportunité s'est présentée et le jeune homme de 23 ans n'a pas hésité à s'en saisir. Son intention était de toutes les manières de revenir dans l'exploitation familiale, "de travailler dans l'agriculture". Après sa licence, des terres irrigables étaient proposées à la vente, non loin. Elles comportaient des parcelles avec un lac sur 28 hectares et 10 autres hectares. eux, non irrigables. Aujourd'hui, en grandes cultures, les terrains qui possèdent des retenues d'eau sont l'occasion de développer des cultures plus rémunératrices. "Je voulais développer mais pas avec des terres à sec car d'une année sur l'autre, suivant la météo, on ne peut pas trop savoir. Il y a trop d'incertitudes". Grâce à ses nouvelles terres, Théo a pu lancer de la betterave porte-graine. "C'est ce qui a décidé de mon installation", expliquet-il.

DES PROJETS ANCRÉS DANS LE LOT-ET-GARONNE

L'exploitation familiale comprend 180 ha en grandes cultures (maïs, blé, tournesol). En parallèle, une entreprise de travaux agricoles en moisson complète l'activité. Mais, comme le reconnaît Théo, cette dernière est très chronophage. "On monte en Normandie pour réaliser les moissons. Il y a beaucoup de blé là-bas, c'est intensif et la moisson est décalée par rapport à ici." Mais avec les projets que Théo a, la question du maintien de cette entreprise se posera peut-être dans le futur, si la réussite suit. En effet, avec la reprise de la ferme, Théo entend faire évoluer les choses, plus ancrées le territoire lot-et-garonnais. "J'ai fait une demande d'aide pour investir dans un atelier de transformation de graines. Ce laboratoire sera implanté sous un bâtiment photovoltaïque. Aujourd'hui, les gens veulent consommer plus local alors c'est une opportunité pour moi." Théo a aussi planté du chanvre pour obtenir de l'huile de CBD, en bio. Grâce au laboratoire, il pourra décortiquer les graines de chanvre sur place et les commercialiser, avec un marché en pleine expansion. Et pour utiliser au mieux ce nouvel atelier, l'agriculteur va aussi semer de l'avoine.

